

# La démographie médicale En Région Auvergne

*Situation en 2015*

*Sous la direction* du Dr Jean-François RAULT, Président de la Section Santé Publique  
et Démographie Médicale

*Réalisé* par Gwénaëlle LE BRETON-LEROUVILLOIS, Géographe de la Santé



Ordre National des Médecins  
Conseil National de l'Ordre

*Avec la participation de :*

Raphaël FRANCIONE - Technicien en data mining santé publique et démographie médicale

Cécile BISSONNIER - Responsable santé publique et démographie médicale

Delphine BOETSCH - Secrétariat santé publique et démographie médicale

Chantal MATUSZEWSKI - Secrétariat santé publique et démographie médicale

Philippe CHAPDELAINÉ - Service Tableau





## AVANT-PROPOS

Pour sa quatrième édition bi-annuelle des Atlas régionaux de la démographie médicale, le Conseil national de l'Ordre des médecins a réalisé son étude sur le périmètre des 23 régions actuelles.

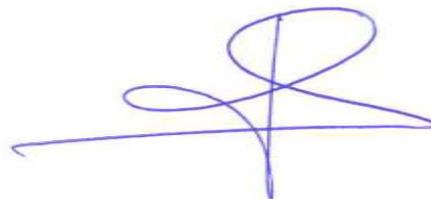
La tendance de nos travaux précédents se voit globalement confirmée, notamment en ce qui concerne l'augmentation du nombre de médecins retraités et la féminisation des jeunes générations de moins de 40 ans. On relève par ailleurs des données encourageantes : le taux d'installation en libéral après 5 ans d'inscription à l'Ordre se maintient autour de 40-45 %, et les installations en ophtalmologie et psychiatrie, spécialités en souffrance, connaissent une augmentation significative.

Parce que l'analyse des données (cf : atlas national) fait apparaître de fortes disparités entre les régions, l'Ordre réaffirme la nécessité d'une approche objectivée, au plus près des territoires. C'est pourquoi nous proposons pour la première fois dans les Atlas Régionaux, un nouvel outil permettant de corréler la population des médecins à la population générale, en s'appuyant sur plusieurs indicateurs socio-démographiques (âge moyen, catégories socio-professionnelles, etc.)

Par cette nouvelle approche, l'Ordre contribue aux réflexions sur l'évolution de l'offre médicale. Et plus particulièrement à l'accessibilité aux soins de premier recours et en accès direct en tout point du territoire

Ces Atlas ont pour vocation d'être des supports précieux pour les CDOM et les CROM afin qu'ils puissent collaborer avec les ARS sur le repérage des territoires potentiellement en danger.

Dr Jean-François RAULT  
Président de la section Santé Publique  
et Démographie Médicale

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.



## TABLE DES MATIÈRES

<b>I- ACTIVITÉ GÉNÉRALE</b>	<b>p.9</b>
<b>II- ACTIVITÉ RÉGULIÈRE</b>	<b>p.13</b>
II. 1- Les effectifs	p.13
II. 2- La répartition par genre et par âge	p.19
II. 3- Le cadre d'activité et les modes d'exercice	p.21
II. 4- De la densité régionale à la densité départementale	p.27
<b>III - LA SITUATION ACTUELLE</b>	<b>p.29</b>
<b>IV- LE SOLDE DES ENTRÉES</b>	<b>p.31</b>
IV. 1- Les effectifs	p.31
IV. 2 - Le profil démographique	p.31
IV. 3 - L'origine des diplômés	p.33
IV. 4 - Les modes d'exercice	p.35
<b>V- LES SOINS DE PREMIER RECOURS - MÉDECINE GÉNÉRALE</b>	<b>p.47</b>
V. 1- Définition	p.47
V. 2- Les médecins généralistes libéraux et mixtes	p.48
<b>VI - LES SPÉCIALITÉS EN ACCÈS DIRECT</b>	<b>p.59</b>
VI. 1- Les gynécologues médicaux	p.60
VI. 2- Les ophtalmologistes	p.62
VI. 3- Les pédiatres	p.64
VI. 4- Les psychiatres	p.66



## I - ACTIVITÉ GÉNÉRALE

Les quatre départements de la région Auvergne recensent 5 288 médecins inscrits au tableau de l'Ordre. Ils représentent 1,8% de l'effectif national. L'ensemble des départements enregistre une hausse des effectifs des médecins sur la période 2007-2015. Le département du Puy-de-Dôme enregistre la plus forte hausse des effectifs (+13,4%) tandis que l'Allier comptabilise la plus faible hausse (+5,7%).

✚ Tableau n°1 : Effectifs 2015 et variation 2007-2015 par département

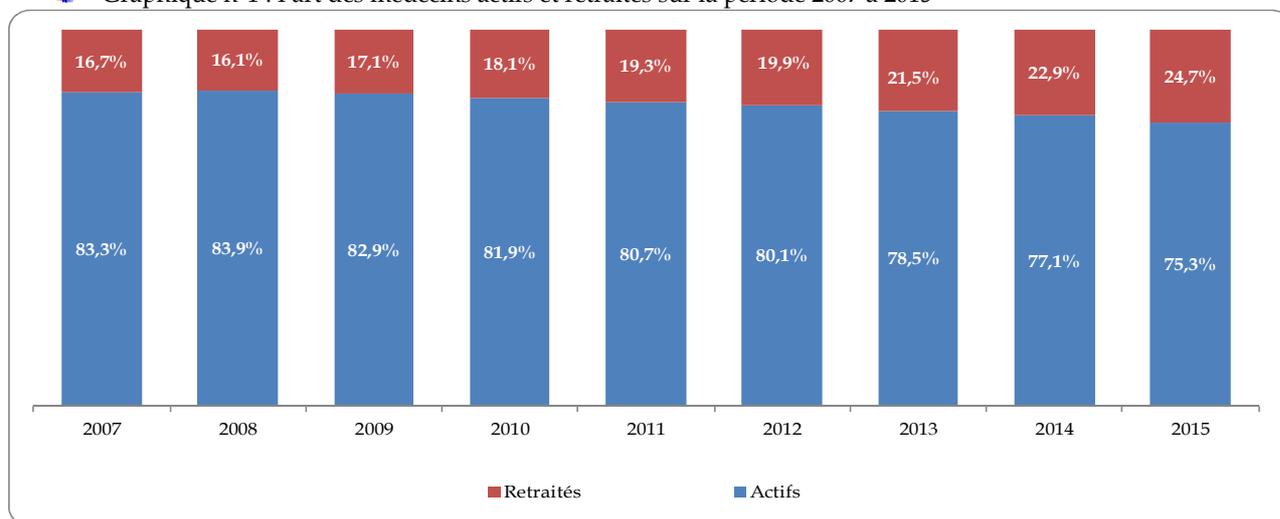
Département	Effectifs 2015	Variation 2007-2015
Allier	1219	5,7%
Cantal	517	7,5%
Haute Loire	588	9,5%
<b>Puy-de-Dôme</b>	<b>2964</b>	<b>13,4%</b>
<b>Total</b>	<b>5288</b>	<b>10,5%</b>

L'augmentation générale des effectifs est due à la forte hausse du nombre des médecins retraités inscrits au tableau de l'Ordre (+63,5% sur la période 2007/2015). Elle suit la tendance nationale (cf : Atlas national 2015).

✚ Tableau n°2 : Les effectifs des médecins en activité totale et retraités sur la période 2007 à 2015

Activité générale	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Actifs	3985	4006	4011	4003	3996	4020	4010	4014	3980
Retraités	800	770	829	886	956	1000	1101	1192	1308
<b>Total</b>	<b>4785</b>	<b>4776</b>	<b>4840</b>	<b>4889</b>	<b>4952</b>	<b>5020</b>	<b>5111</b>	<b>5206</b>	<b>5288</b>

✚ Graphique n°1 : Part des médecins actifs et retraités sur la période 2007 à 2015

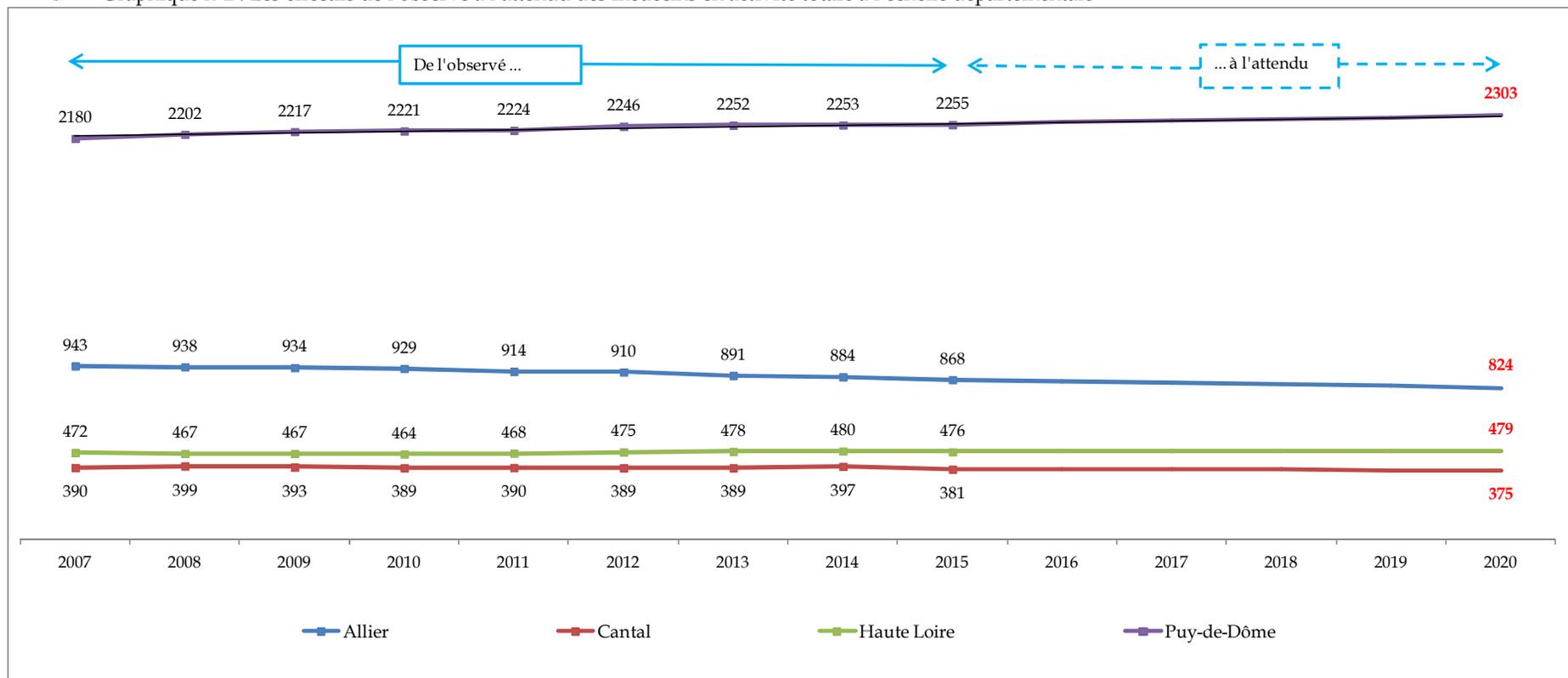


Au cours de l'année 2007, les médecins en activité totale représentaient 83,3% de l'ensemble des inscrits. En 2015, ils représentent 75,3% des effectifs des médecins de la région Auvergne.

Les médecins retraités (sans activité ou ayant conservé une activité) représentaient en 2007, 16,7% des inscrits au tableau de l'Ordre. Actuellement, ils sont un quart de l'ensemble des médecins inscrits aux quatre tableaux départementaux de l'Ordre de l'Auvergne.



Graphique n°2 : Les effectifs de l'observé à l'attendu des médecins en **activité totale** à l'échelle départementale



À la lecture du graphique ci-dessus, on note des disparités départementales au sein de la région Auvergne. Les départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire enregistrent une hausse des médecins inscrits à leur tableau en activité totale (temporairement sans activité, remplaçants et activité régulière).

Le département du Cantal recense une légère diminution de ses effectifs sur la période 2007-2015. Cette tendance va se confirmer jusqu'en 2020.

Le département de l'Allier, quant à lui, a la particularité de comptabiliser une baisse significative des médecins inscrits à son tableau en activité totale. Selon nos projections, il y a une forte probabilité que cette tendance se confirme jusqu'en 2020.



## II - ACTIVITÉ RÉGULIÈRE

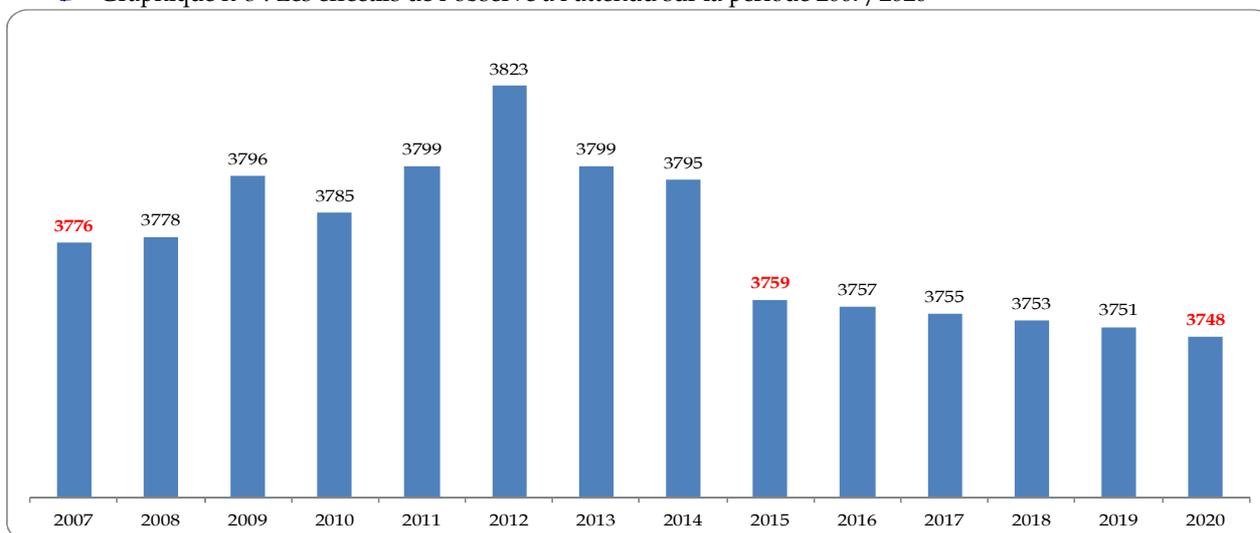
En application des dispositions de l'article R 4127-85 du code de la santé publique, l'activité régulière détermine, comme lieu habituel d'exercice du médecin, sa résidence professionnelle, au titre de laquelle, il est inscrit sur le tableau du Conseil Départemental conformément à l'article L 4112-1 du CSP.

### II.1 - Les effectifs

Les médecins en activité régulière sont au nombre de 3 759 ; ce qui représente une diminution de 0,5% des effectifs sur la période 2007/2015.

D'après l'analyse ordinale et le calcul du Taux de Croissance Annuel Moyen (TCAM), il semble que les médecins en 2020 seront 3 748 à exercer en activité régulière en région Auvergne.

Graphique n°3 : Les effectifs de l'observé à l'attendu sur la période 2007/2020



Sur la période 2007/2015, seul le département du Puy-de-Dôme enregistre une hausse des médecins inscrits au tableau de l'Ordre en activité régulière (+3,3%).

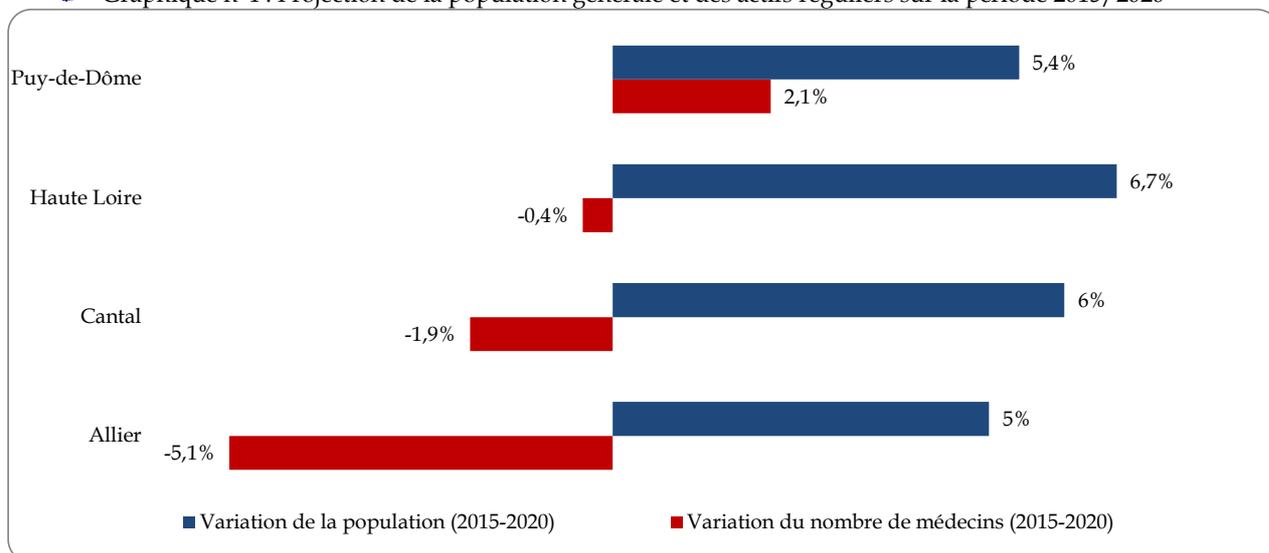
Sur la même période, le département de l'Allier comptabilise la plus forte baisse des effectifs (-8%).

Tableau n°3 : Les effectifs des médecins en activité régulière en 2015 et variation 2007-2015

Département	Effectifs 2015	Variation 2007-2015
Allier	828	-8,0%
Cantal	359	-3,0%
Haute Loire	435	-0,7%
Puy-de-Dôme	2137	3,3%
<b>Total</b>	<b>3759</b>	<b>-0,5%</b>

Lorsque l'on compare la projection des effectifs de la population générale<sup>1</sup> selon la projection des effectifs des médecins en activité régulière, on constate que la tendance est inversement proportionnelle pour l'ensemble des départements de l'Auvergne à l'exception du Puy-de-Dôme.

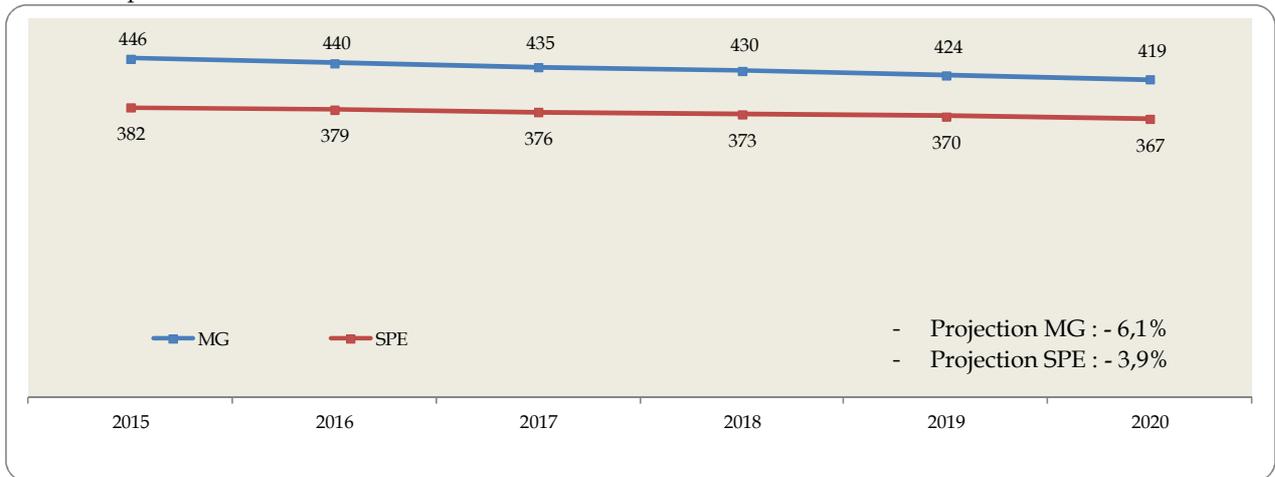
Graphique n°4 : Projection de la population générale et des actifs réguliers sur la période 2015/2020



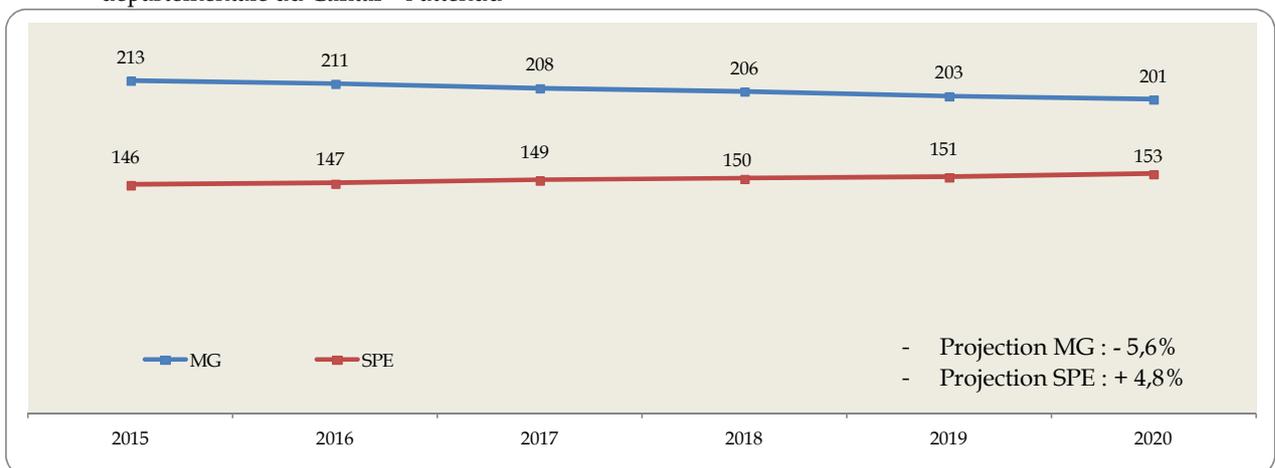
On note que le département de l'Allier a une forte probabilité d'enregistrer une baisse des effectifs des médecins en activité régulière d'environ 5%, tandis que sur la même période la population générale a une forte probabilité, d'après les projections INSEE, d'augmenter de 5%.

<sup>1</sup> : Source Omphale - INSEE

Graphique n°5 : Le nombre des médecins généralistes et spécialistes en activité régulière à l'échelle départementale de l'**Allier** - l'attendu

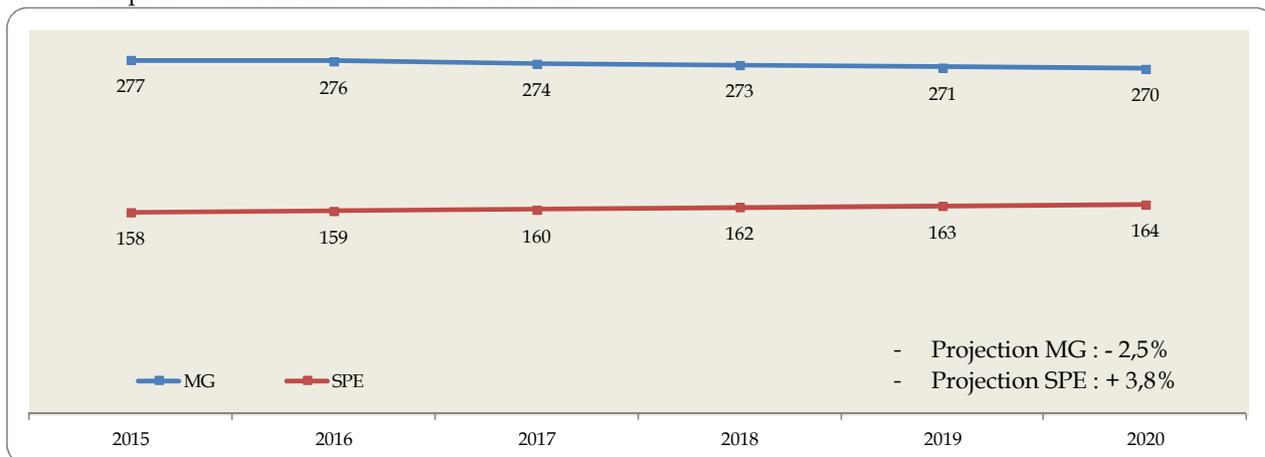


Graphique n°6 : Le nombre des médecins généralistes et spécialistes en activité régulière à l'échelle départementale du **Cantal** - l'attendu

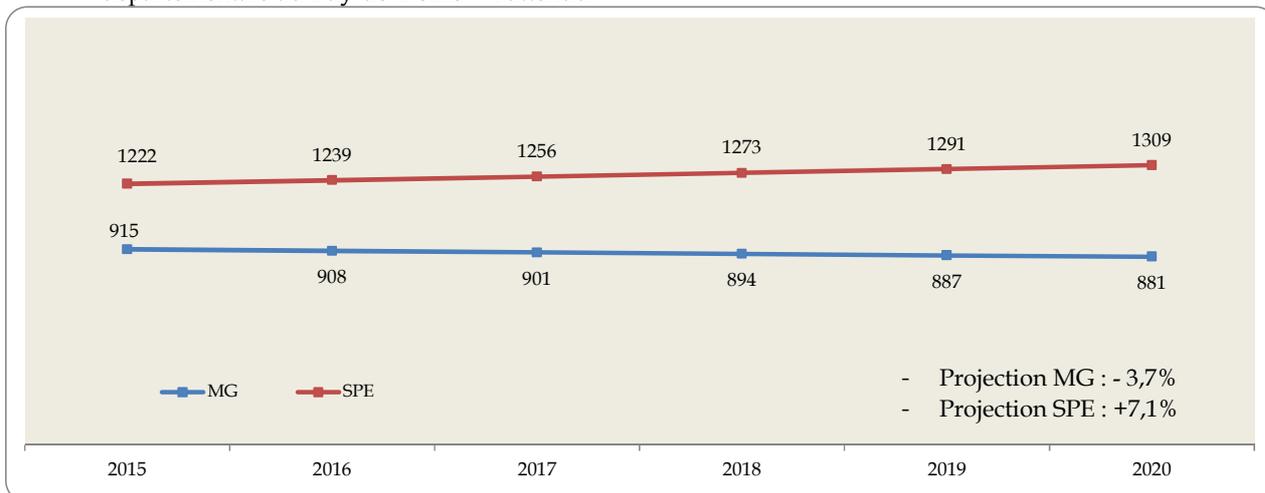




Graphique n°7 : Le nombre des médecins généralistes et spécialistes en activité régulière à l'échelle départementale de la **Haute-Loire** - l'attendu



Graphique n°8 : Le nombre des médecins généralistes et spécialistes en activité régulière à l'échelle départementale du **Puy-de-Dôme** - l'attendu



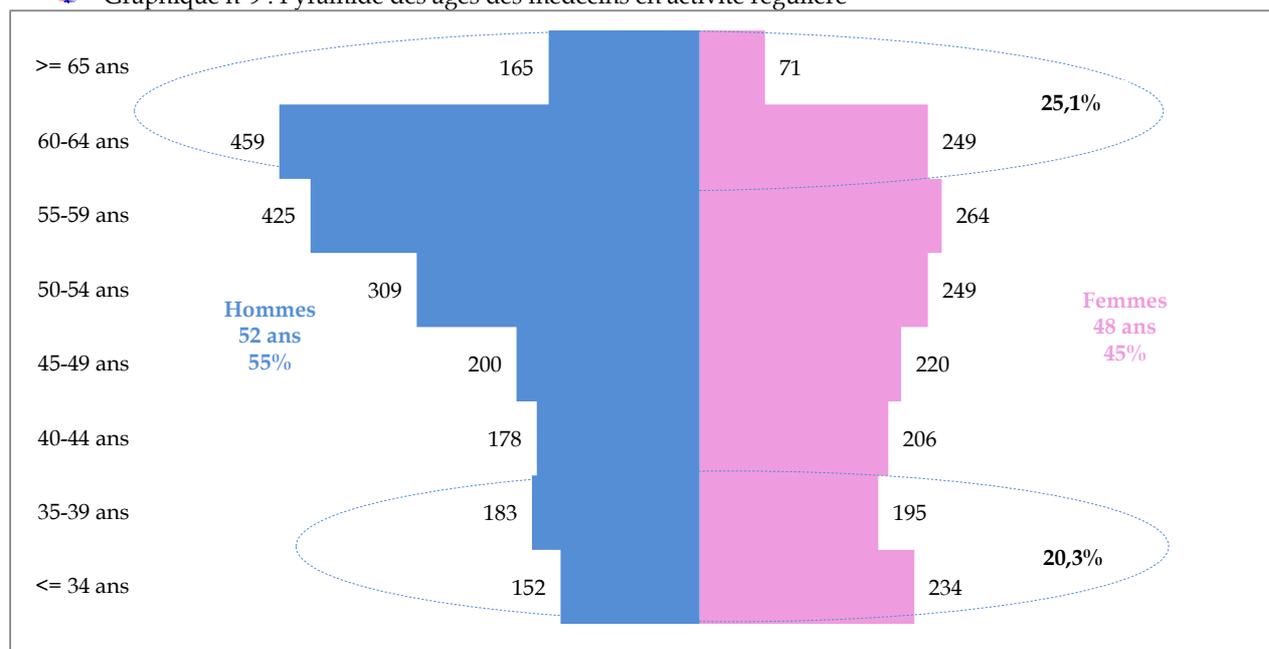


## II.2 – La répartition par genre et par âge

Les médecins qui exercent en activité régulière en région Auvergne sont âgés en moyenne de 51 ans (Hommes : 52 ans – Femmes : 48 ans).

Les médecins potentiellement sortants, âgés de 60 ans et plus, représentent 25,1% des effectifs tandis que la tranche d'âge des moins de 40 ans représente 20,3% de l'ensemble des actifs réguliers<sup>2</sup>.

🚩 Graphique n°9 : Pyramide des âges des médecins en activité régulière



🚩 Tableau n°4 : Médecins généralistes à l'échelle départementale

Département	Moyenne d'âge	% femmes	% <40 ans	% >=60 ans
Allier	52	47,0%	15,0%	30,0%
Cantal	51	37,0%	19,0%	26,0%
Haute Loire	52	41,0%	17,0%	27,0%
Puy-de-Dôme	50	50,0%	20,0%	23,0%

🚩 Tableau n°5 : Médecins spécialistes à l'échelle départementale

Département	Moyenne d'âge	% femmes	% <40 ans	% >=60 ans
Allier	52	36,0%	15,0%	29,0%
Cantal	52	38,0%	13,0%	27,0%
Haute Loire	52	34,0%	11,0%	30,0%
Puy-de-Dôme	49	47,0%	27,0%	22,0%

<sup>2</sup> France :  
 <40 ans : 17,4%  
 >=60 ans : 26,4%

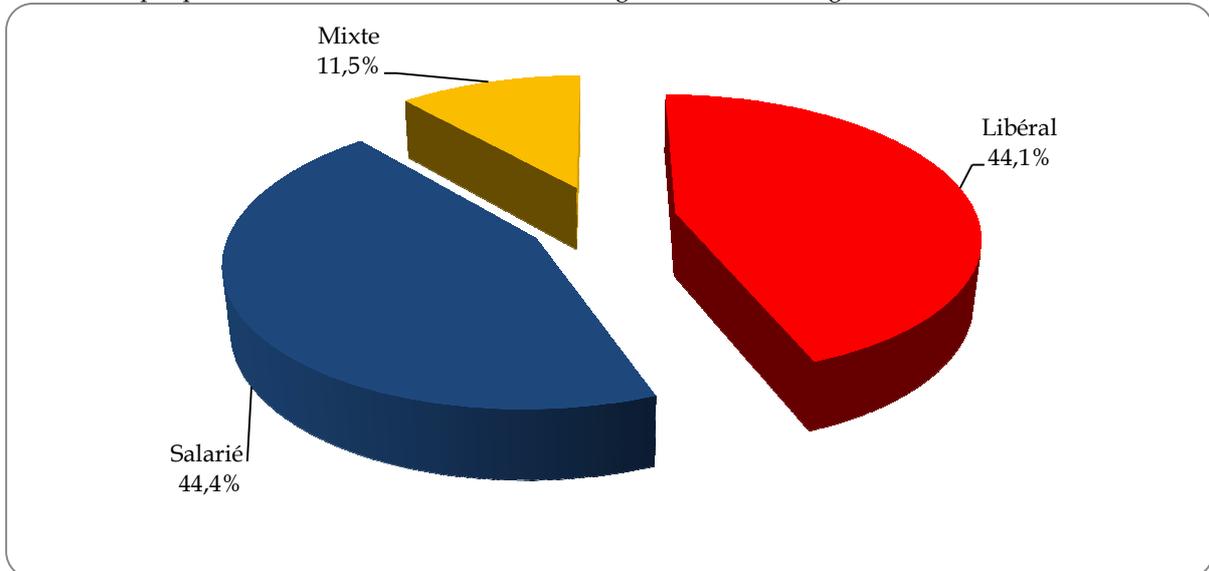


## II.3 – Le cadre d’activité et les modes d’exercice

### II.3.1 – Les généralités

Parmi les 3 759 médecins en activité régulière dans la région Auvergne, 44,1% exercent en secteur libéral exclusif.

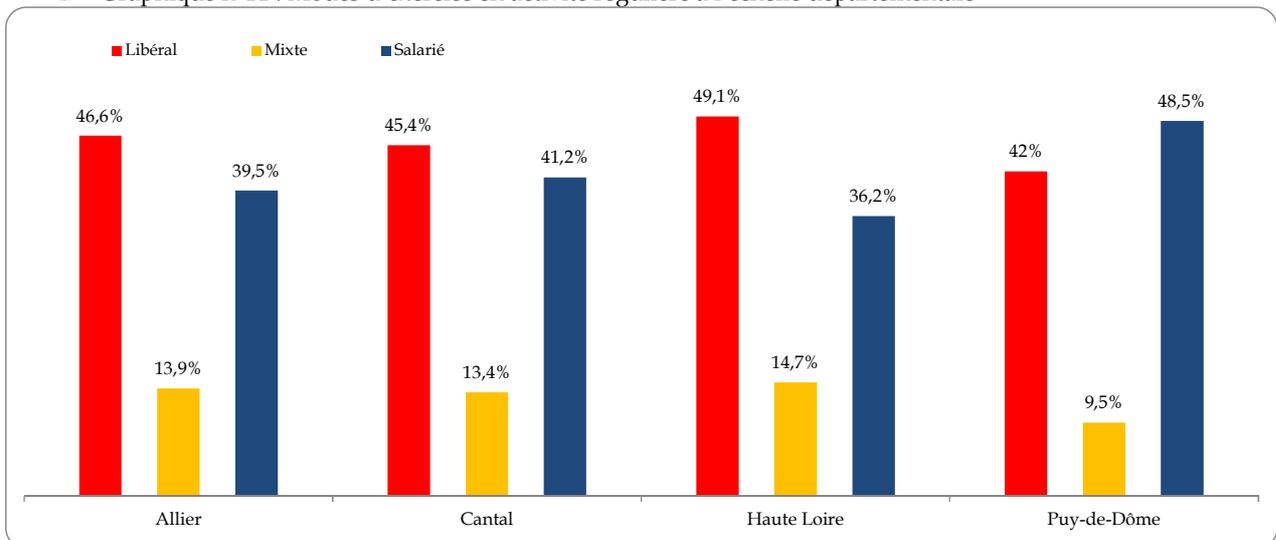
Graphique n°10 : Modes d’exercice en activité régulière à l’échelle régionale



À lecture du graphique ci-dessous, on note que le département de la Haute-Loire recense une proportion plus importante de médecins en exercice libéral et mixte (63,8%).

À l’opposé les médecins qui exercent dans le département du Puy-de-Dôme semblent privilégier l’exercice salarié. Ils représentent 48,5% de l’ensemble des médecins inscrits au tableau de l’Ordre du département.

Graphique n°11 : Modes d’exercice en activité régulière à l’échelle départementale



### II.3.2 – Les modes d'exercice par spécialité à l'échelle départementale

Selon l'approche territoriale et les qualifications, on constate que les proportionnalités des modes d'exercice sont plus ou moins significatives.

#### 📍 Département de l'Allier

Qualification	Libéral	Mixte	Salarié
Anatomie et cytologie-pathologiques	100%	0%	0%
Anesthésie-réanimation	40%	16,7%	43,3%
Biologie médicale	57,1%	0%	42,9%
Cardiologie et maladies vasculaires	15%	65%	20%
Chirurgie générale	35,7%	0%	64,3%
Chirurgie maxillo-faciale	33,3%	33,3%	33,3%
Chirurgie orthopédique et traumatologie	57,1%	21,4%	21,4%
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	100%	0%	0%
Chirurgie urologique	87,5%	12,5%	0%
Chirurgie vasculaire	60%	0%	40%
Chirurgie viscérale et digestive	20%	0%	80%
Dermatologie et vénéréologie	60%	10,0%	30%
Endocrinologie et métabolisme	20%	0%	80%
Gastro-entérologie et hépatologie	30,8%	30,8%	38,5%
Gériatrie	0%	0%	100%
Gynécologie médicale	100%	0%	0%
Gynécologie médicale et obstétrique	75%	25%	0%
Gynécologie-obstétrique	15%	45%	40%
Hématologie	100%	0%	0%
Médecine du travail	0%	0%	100%
Médecine générale	57,4%	9,2%	33,4%
Médecine interne	0%	10%	90%
Médecine nucléaire	0%	100%	0%
Médecine physique et de réadaptation	25,0%	12,5%	62,5%
Néphrologie	0%	14,3%	85,7%
Neurologie	0%	45,5%	54,5%
Oncologie médicale	0%	0%	100%
Ophtalmologie	79,2%	8,3%	12,5%
Orl	60%	30%	10%
Pédiatrie	6,3%	6,3%	87,5%
Pneumologie	27,3%	27,3%	45,5%
Psychiatrie	13,5%	13,5%	73%
Radiodiagnostic et imagerie médicale	60,7%	32,1%	7,1%
Radiothérapie et onco-radiothérapie	66,7%	16,7%	16,7%
Réanimation médicale	0%	0%	100%
Rhumatologie	41,7%	25%	33,3%
Santé publique et médecine sociale	0%	0%	100%
Stomatologie	0%	0%	100%

🏠 Département du Cantal

Qualification	Libéral	Mixte	Salarié
Anatomie et cytologie-pathologiques	50%	50%	0%
Anesthésie-réanimation	35,7%	0%	64,3%
Biologie médicale	0%	0%	100%
Cardiologie et maladies vasculaires	22,2%	55,6%	22,2%
Chirurgie générale	66,7%	0%	33,3%
Chirurgie orthopédique et traumatologie	44,4%	22,2%	33,3%
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	0%	100%	0%
Chirurgie urologique	50%	50%	0%
Chirurgie vasculaire	50%	50%	0%
Chirurgie viscérale et digestive	0%	0%	100%
Dermatologie et vénéréologie	50%	16,7%	33,3%
Endocrinologie et métabolisme	33,3%	33,3%	33,3%
Gastro-entérologie et hépatologie	20%	60%	20%
Gériatrie	0%	0%	100%
Gynécologie médicale	25%	50%	25%
Gynécologie médicale et obstétrique	0%	100%	0%
Gynécologie-obstétrique	0%	28,6%	71,4%
Médecine du travail	0%	0%	100%
Médecine générale	55,9%	8%	36,2%
Médecine interne	0%	0%	100%
Médecine nucléaire	100%	0%	0%
Médecine physique et de réadaptation	0%	50%	50%
Néphrologie	100%	0%	0%
Neurologie	0%	50%	50%
Oncologie médicale	50%	0%	50%
Ophtalmologie	50%	37,5%	12,5%
Orl	33,3%	33,3%	33,3%
Pédiatrie	33,3%	0%	66,7%
Pneumologie	40%	0%	60%
Psychiatrie	0%	0%	100%
Radiodiagnostic et imagerie médicale	66,7%	16,7%	16,7%
Radiothérapie et onco-radiothérapie	50%	50%	0%
Réanimation médicale	50%	0%	50%
Rhumatologie	60%	40%	0%
Santé publique et médecine sociale	0%	0%	100%

🏠 Département de la Haute-Loire

Qualification	Libéral	Mixte	Salarié
Anatomie et cytologie-pathologiques	100%	0%	0%
Anesthésie-réanimation	26,7%	0%	73,3%
Biologie médicale	40%	0%	60%
Cardiologie et maladies vasculaires	42,9%	57,1%	0%
Chirurgie générale	33,3%	33,3%	33,3%
Chirurgie maxillo-faciale	0%	100%	0%
Chirurgie orthopédique et traumatologie	40%	40%	20%
Chirurgie urologique	100%	0%	0%
Chirurgie vasculaire	0%	100%	0%
Chirurgie viscérale et digestive	0%	40%	60%
Dermatologie et vénéréologie	50%	50%	0%
Endocrinologie et métabolisme	0%	0%	100%
Gastro-entérologie et hépatologie	40%	20%	40%
Gériatrie	0%	0%	100%
Gynécologie médicale	100%	0%	0%
Gynécologie médicale et obstétrique	100%	0%	0%
Gynécologie-obstétrique	33,3%	33,3%	33,3%
Médecine du travail	0%	0%	100%
Médecine générale	60,9%	9,1%	30,1%
Médecine interne	0%	0%	100%
Médecine physique et de réadaptation	0%	100%	0%
Néphrologie	0%	40%	60%
Neurologie	50%	0%	50%
Oncologie médicale	0%	0%	100%
Ophtalmologie	46,2%	38,5%	15,4%
Orl	20%	80%	0%
Pédiatrie	20%	20%	60%
Pneumologie	0%	25%	75%
Psychiatrie	13,6%	18,2%	68,2%
Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	0%	25%	75%
Radiodiagnostic et imagerie médicale	61,5%	7,7%	30,8%
Radiothérapie et onco-radiothérapie	0%	33,3%	66,7%
Rhumatologie	33,3%	33,3%	33,3%
Santé publique et médecine sociale	0%	0%	100%

🏠 Département du Puy-de-Dôme

Qualification	Libéral	Mixte	Salarié
Anatomie et cytologie-pathologiques	36,4%	4,5%	59,1%
Anesthésie-réanimation	22,7%	2,8%	74,5%
Biologie médicale	28,1%	0%	71,9%
Cardiologie et maladies vasculaires	37,9%	30,3%	31,8%
Chirurgie générale	17,8%	6,7%	75,6%
Chirurgie infantile	0%	0%	100%
Chirurgie maxillo-faciale	66,7%	0%	33,3%
Chirurgie orthopédique et traumatologie	73,1%	7,7%	19,2%
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	83,3%	0%	16,7%
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	0%	33,3%	66,7%
Chirurgie urologique	69,2%	15,4%	15,4%
Chirurgie vasculaire	33,3%	66,7%	0%
Chirurgie viscérale et digestive	50%	0%	50%
Dermatologie et vénéréologie	59,5%	21,6%	18,9%
Endocrinologie et métabolisme	14,3%	21,4%	64,3%
Gastro-entérologie et hépatologie	43,8%	12,5%	43,8%
Génétique médicale	0%	0%	100%
Gériatrie	0%	0%	100%
Gynécologie médicale	70%	20%	10%
Gynécologie médicale et obstétrique	38,9%	38,9%	22,2%
Gynécologie-obstétrique	34,8%	15,2%	50%
Hématologie	0%	0%	100%
Médecine du travail	0%	0%	100%
Médecine générale	57,4%	8,1%	34,5%
Médecine interne	10,3%	3,4%	86,2%
Médecine nucléaire	18,2%	0%	81,8%
Médecine physique et de réadaptations	6,3%	0%	93,8%
Néphrologie	0%	0%	100%
Neurochirurgie	8,3%	33,3%	58,3%
Neurologie	19%	14,3%	66,7%
Neuro-psychiatrie	0%	0%	100%
Onco-hématologie	0%	0%	100%
Oncologie médicale	28,6%	0%	71,4%
Ophtalmologie	64,3%	17,9%	17,9%
Orl	52,6%	26,3%	21,1%
Pédiatrie	19,2%	9,6%	71,2%
Pneumologie	36,4%	13,6%	50%
Psychiatrie	28,3%	12,4%	59,3%
Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	0%	0%	100%
Radiodiagnostic et imagerie médicale	44%	10,7%	45,2%
Radiothérapie et onco-radiothérapie	16,7%	8,3%	75%
Réanimation médicale	0%	0%	100%
Rhumatologie	63,3%	3,3%	33,3%
Santé publique et médecine sociale	0%	0%	100%



## II.4 - De la densité régionale à la densité départementale

Avec une densité moyenne de 270 médecins en activité régulière pour 100 000 habitants, la région Auvergne se situe dans la moyenne de la densité médicale.

Graphique n°15 : Densité régionale en activité régulière - la place de la région Auvergne

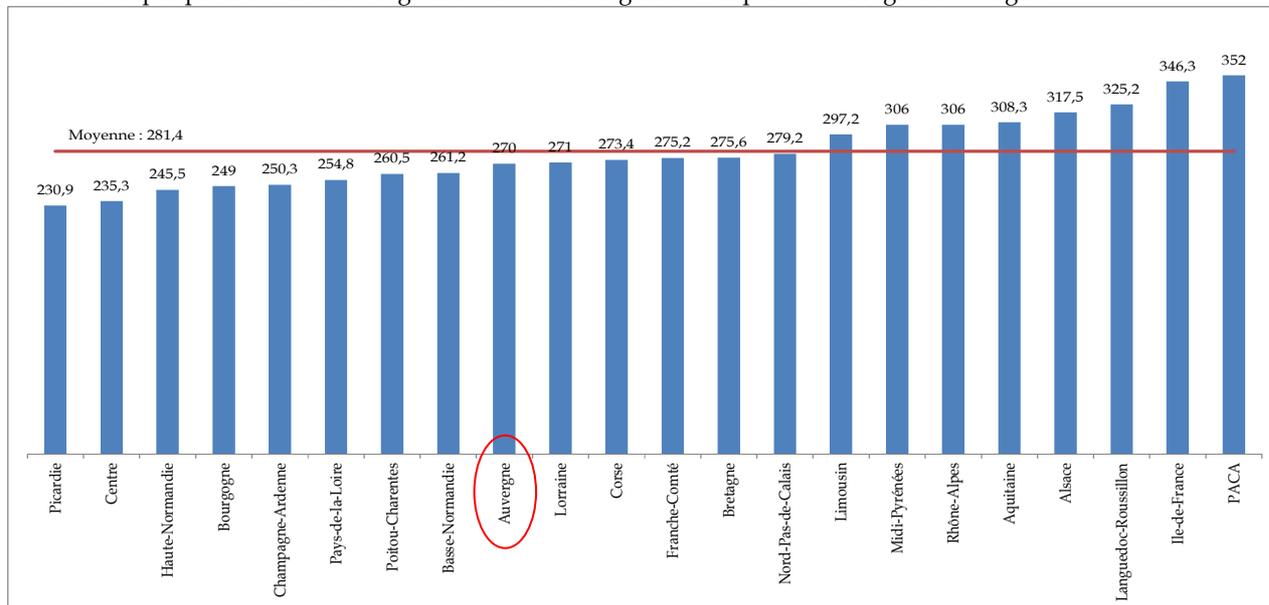


Tableau n°4 : Densité départementale en activité régulière en 2015/2020

Département	Densité en activité régulière		Généralistes		Spécialistes	
	2015	2020	2015	2020	2015	2020
Allier	255,4	249,6	137,6	133,1	117,8	117,8
Cantal	261,3	266,6	155	152,2	106,3	115,9
Haute Loire	201,6	200,8	128,4	125,2	73,2	76,5
Puy-de-Dôme	348,2	356,5	149,1	144	199,1	216,6

\*densité pour 100 000 habitants



### III - LA SITUATION ACTUELLE

#### ☞ Nombre d'internes en médecine à former par spécialité médicale

✚ Tableau n°7 : Nombre d'internes à former pour la période 2014-2018 (arrêté du 10 juillet 2014)

<b>CLERMONT-FERRAND</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2015-2016</b>	<b>2016-2017</b>	<b>2017-2018</b>	<b>2018-2019</b>	<b>TOTAL 2014-2018</b>
Anatomie et cytologie pathologiques	2	2	2	2	2	10
Anesthésie-réanimation	12	12	12	12	12	60
Biologie médicale	4	3	4	3	4	18
Cardiologie et maladies vasculaires	7	7	7	7	7	35
Chirurgie générale	10	10	10	10	10	50
Chirurgie orale	0	0	0	1	0	1
Dermatologie et vénéréologie	3	2	3	2	2	12
Endocrinologie, Diabète, Maladies métaboliques	2	2	2	2	2	10
Gastro-entérologie et hépatologie	4	3	4	3	4	18
Génétique médicale	1	1	0	1	0	3
Gynécologie médicale	1	1	1	1	1	5
Gynécologie-obstétrique	6	6	6	6	6	30
Hématologie	1	1	0	1	0	3
Médecine du travail	5	5	4	4	4	22
Médecine générale	89	95	100	110	120	514
Médecine interne	4	5	4	4	4	21
Médecine nucléaire	1	1	0	1	0	3
Médecine physique et de réadaptation	3	3	3	3	2	14
Néphrologie	2	2	2	2	2	10
Neurochirurgie	1	0	1	0	1	3
Neurologie	4	3	4	3	3	17
Oncologie	4	4	4	4	4	20
Ophthalmologie	6	6	6	6	6	30
ORL et chirurgie cervico-faciale	3	4	3	4	3	17
Pédiatrie	9	9	9	9	9	45
Pneumologie	3	3	3	2	2	13
Psychiatrie	18	18	18	18	18	90
Radiodiagnostic et imagerie médicale	8	8	7	7	7	37
Rhumatologie	2	2	2	2	2	10
Santé publique	4	3	4	3	4	18
<b>Total</b>	<b>219</b>	<b>221</b>	<b>225</b>	<b>233</b>	<b>241</b>	<b>1139</b>

On peut s'interroger sur le fait de savoir si ce nombre d'internes à former permettra de pallier la baisse plus ou moins importante des effectifs de certaines spécialités dans les prochaines années.

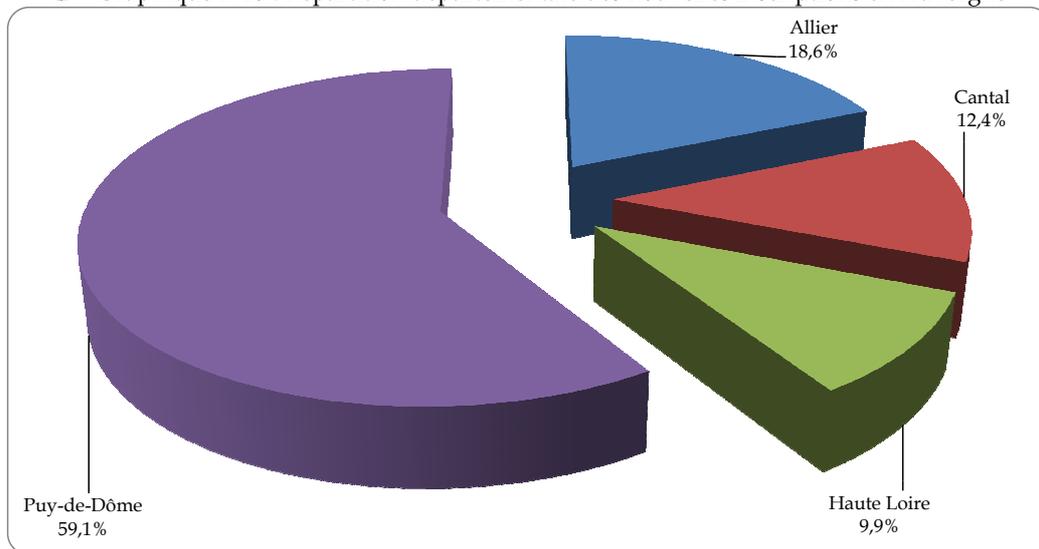


## IV - LE SOLDE DES ENTRÉES

### IV.1 - Les effectifs

Au cours de l'année 2014, la région Auvergne a enregistré 161 nouvelles inscriptions au tableau de l'Ordre des quatre Conseils Départementaux. Elles se répartissent de la manière suivante (cf graphique ci-dessous) :

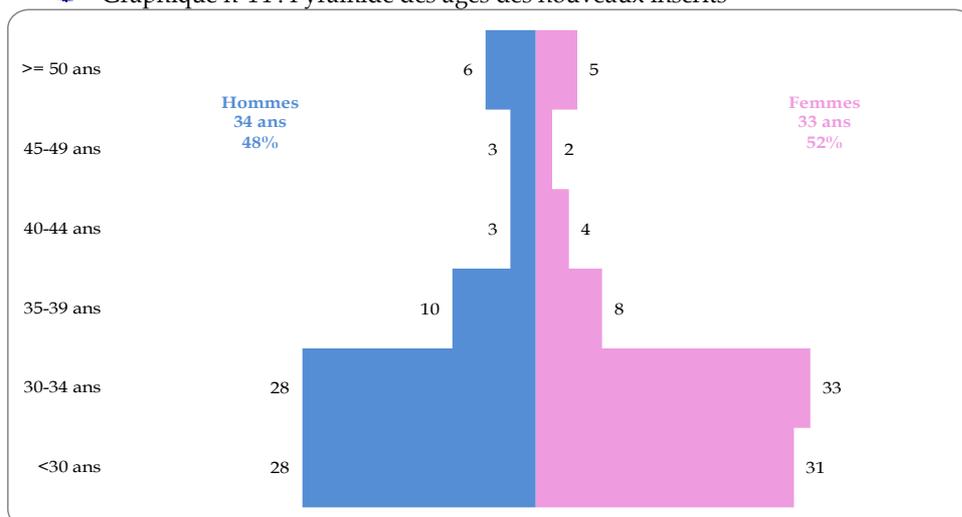
Graphique n°13 : Répartition départementale des nouvelles inscriptions en Auvergne



### IV.2 - Le profil démographique

L'âge moyen de l'inscription au tableau de l'Ordre des Médecins est de 33 ans<sup>3</sup> en région Auvergne : 33 ans<sup>4</sup> pour les femmes et 34 ans<sup>5</sup> pour les hommes. Les femmes de moins de 35 ans représentent 53,3% des inscrits dans cette tranche d'âge.

Graphique n°14 : Pyramide des âges des nouveaux inscrits



<sup>3</sup> Moyenne nationale : 34,1 ans

<sup>4</sup> Moyenne nationale Femmes : 33 ans

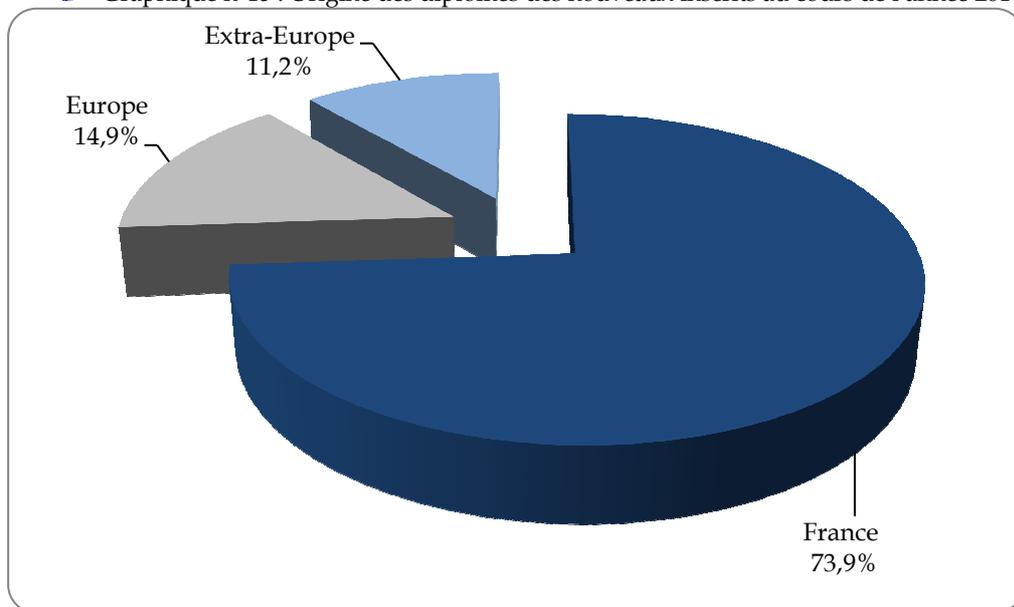
<sup>5</sup> Moyenne nationale Hommes : 36 ans



### IV.3 - L'origine des diplômes

73,9% des médecins nouvellement inscrits, à l'un des quatre tableaux des Conseils Départementaux de la région Auvergne sont titulaires d'un diplôme français. 14,9% sont détenteurs d'un diplôme européen et 11,2% d'un diplôme extra-européen.

Graphique n°15 : Origine des diplômes des nouveaux inscrits au cours de l'année 2014- région Auvergne

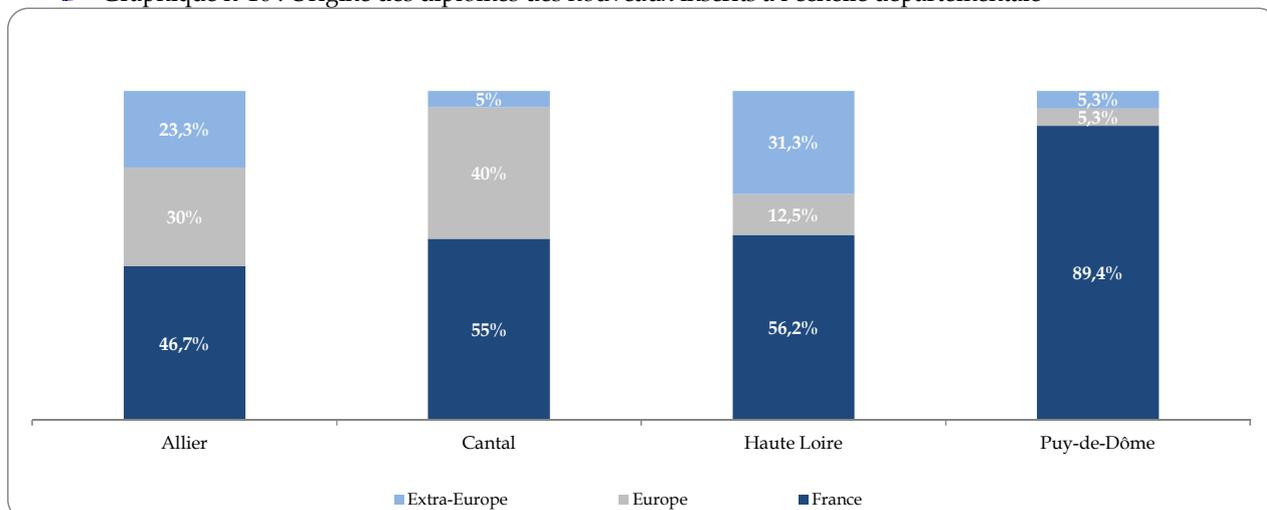


Parmi les médecins nouvellement inscrits dans le département du Puy-de-Dôme, 89,4% sont titulaires d'un diplôme français.

À l'opposé, le département de l'Allier en comptabilise moins de 50%.

La surreprésentation des diplômes hors de France est reproductible à l'échelle nationale. Les départements dont la démographie médicale est potentiellement préoccupante enregistrent une proportion plus ou moins significative des médecins titulaires d'un diplôme hors de France.

Graphique n°16 : Origine des diplômes des nouveaux inscrits à l'échelle départementale



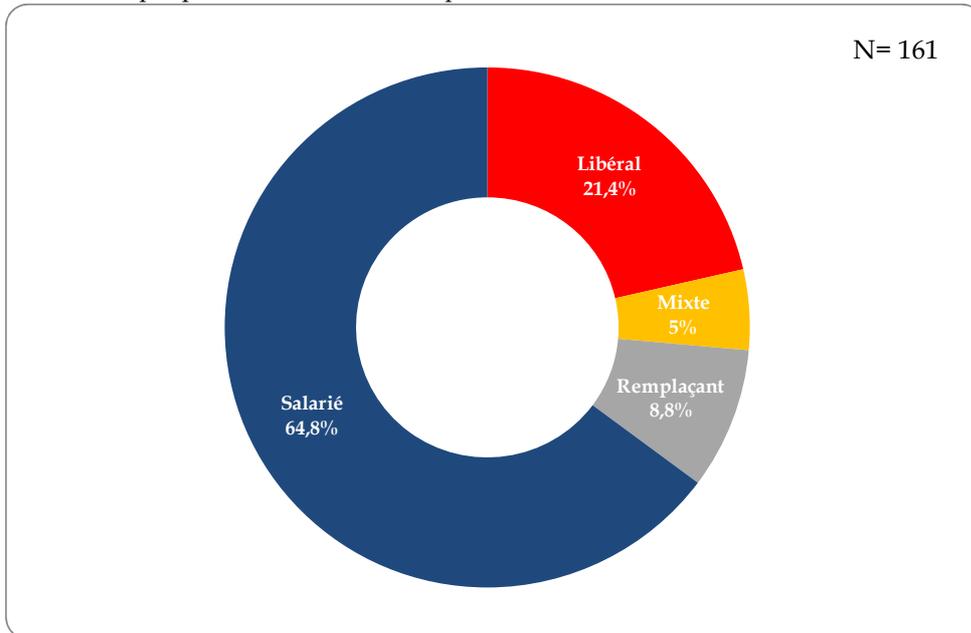


## IV.4 – Les modes d'exercice

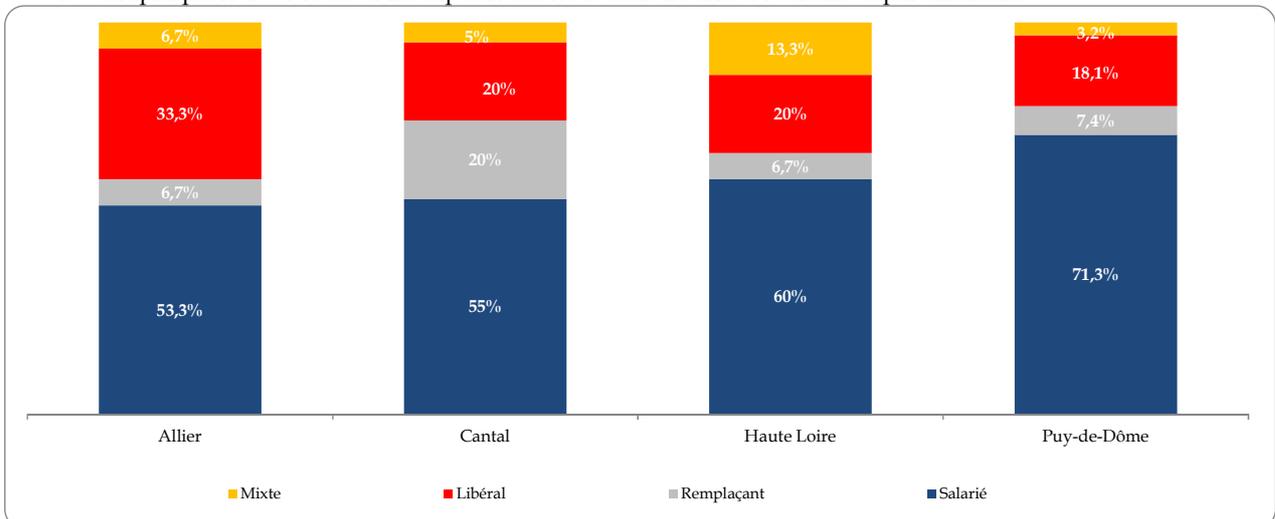
### IV.4.1 – En première inscription

Lors de la première inscription à l'Ordre, 64,8% des jeunes médecins ont fait le choix d'exercer en secteur salarié et 26,4% ont privilégié un exercice libéral/mixte.

Graphique n°17 : Modes d'inscription des nouveaux inscrits au cours de l'année 2014 – région Auvergne



Graphique n°18 : Modes d'inscription des nouveaux inscrits à l'échelle départementale



#### IV.4.2 – Les modes d'exercice en première inscription selon les qualifications

##### 📍 Département de l'Allier

Qualification	Libéral	Mixte	Salarié
Biologie médicale	0%	0%	100%
Cardiologie et maladies vasculaires	0%	0%	100%
Chirurgie générale	0%	0%	100%
Gynécologie-obstétrique	0%	0%	100%
Médecine générale	62,5%	12,5%	25%
Néphrologie	0%	0%	100%
Oncologie médicale	0%	0%	100%
Psychiatrie	0%	0%	100%
Radiodiagnostic et imagerie médicale	0%	0%	100%
Réanimation médicale	0%	0%	100%

##### 📍 Département du Cantal

Qualification	Libéral	Mixte	Salarié
Anesthésie-réanimation	0%	0%	100%
Biologie médicale	0%	0%	100%
Chirurgie générale	0%	0%	100%
Médecine générale	40%	10%	50%
Médecine interne	0%	0%	100%
Psychiatrie	0%	0%	100%

##### 📍 Département de la Haute-Loire

Qualification	Libéral	Mixte	Salarié
Chirurgie viscérale et digestive	0%	0%	100%
Médecine générale	60%	20%	20%
Oncologie médicale	0%	0%	100%
Ophtalmologie	0%	0%	100%
Psychiatrie	0%	33,3%	66,7%
Radiodiagnostic et imagerie médicale	0%	0%	100%
Radiothérapie et onco-radiothérapie	0%	0%	100%
Rhumatologie	0%	0%	100%

➤ Département du Puy-de-Dôme

Qualification	Libéral	Mixte	Salarié
Anesthésie-réanimation	0%	12,5%	87,5%
Cardiologie et maladies vasculaires	33,3%	0%	66,7%
Chirurgie générale	0%	0%	100%
Dermatologie et vénéréologie	0%	0%	100%
Endocrinologie et métabolisme	0%	0%	100%
Gastro-entérologie et hépatologie	0%	0%	100%
Gériatrie	0%	0%	100%
Gynécologie-obstétrique	0%	0%	100%
Médecine du travail	0%	0%	100%
Médecine générale	50%	7,1%	42,9%
Médecine interne	0%	0%	100%
Médecine physique et de réadaptations	0%	0%	100%
Néphrologie	0%	0%	100%
Neurochirurgie	0%	0%	100%
Neurologie	0%	0%	100%
Onco-hématologie	0%	0%	100%
Oncologie médicale	0%	0%	100%
Ophthalmologie	0%	0%	100%
Orl	0%	0%	100%
Pédiatrie	0%	0%	100%
Psychiatrie	12,5%	0%	87,5%
Radiodiagnostic et imagerie médicale	0%	0%	100%
Radiothérapie et onco-radiothérapie	0%	0%	100%
Rhumatologie	100%	0%	0%
Santé publique et médecine sociale	0%	0%	100%

#### IV.4.3 – Les premières inscriptions... Cinq ans plus tard

Au cours de l'année 2009, 113 médecins se sont inscrits pour la première fois à un tableau du Conseil Départemental de l'Ordre des médecins de la région Auvergne. Ils exerçaient selon les modes d'exercice suivants :

Graphique n°19 : Modes d'exercice des nouveaux inscrits au 1<sup>er</sup> janvier 2010 – région Auvergne

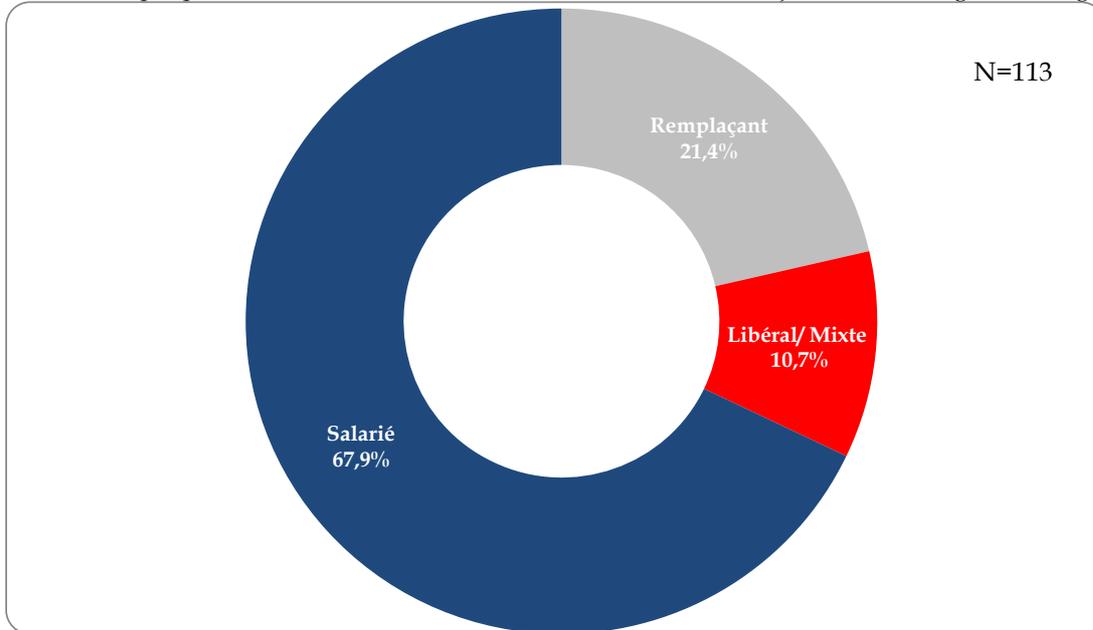
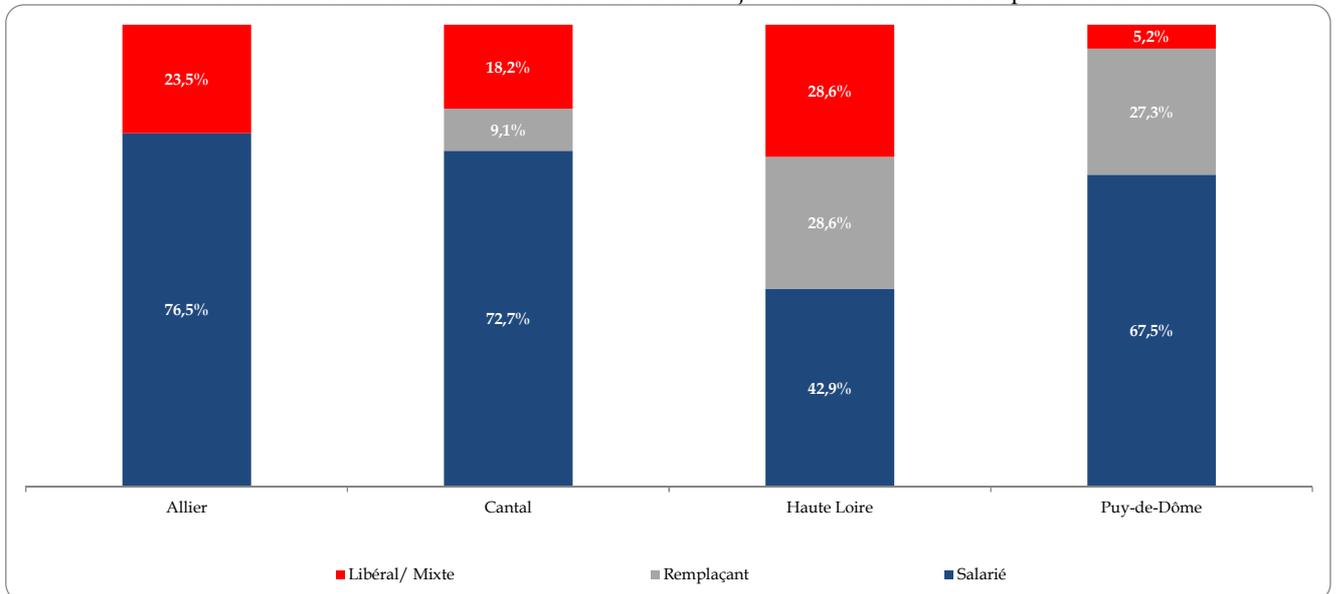


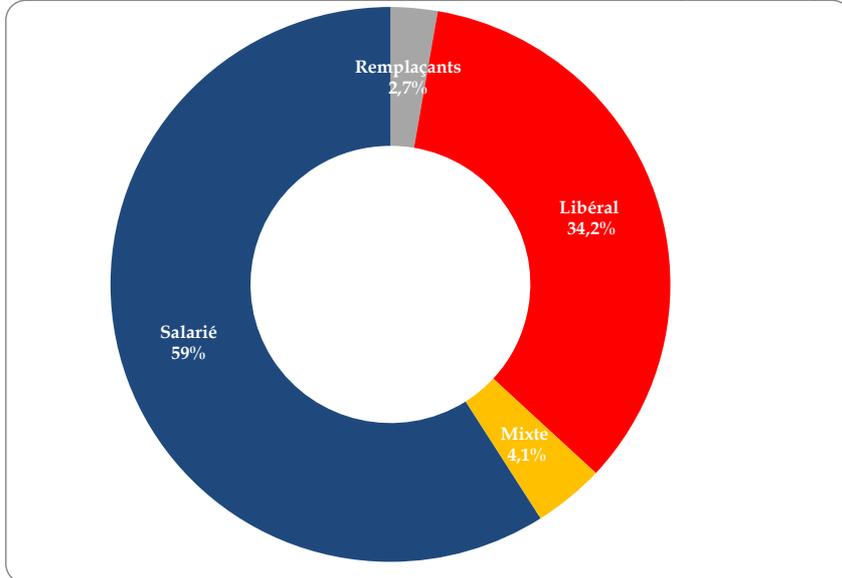
Tableau n°8 : Modes d'exercice des nouveaux inscrits au 1<sup>er</sup> janvier 2010 à l'échelle départementale



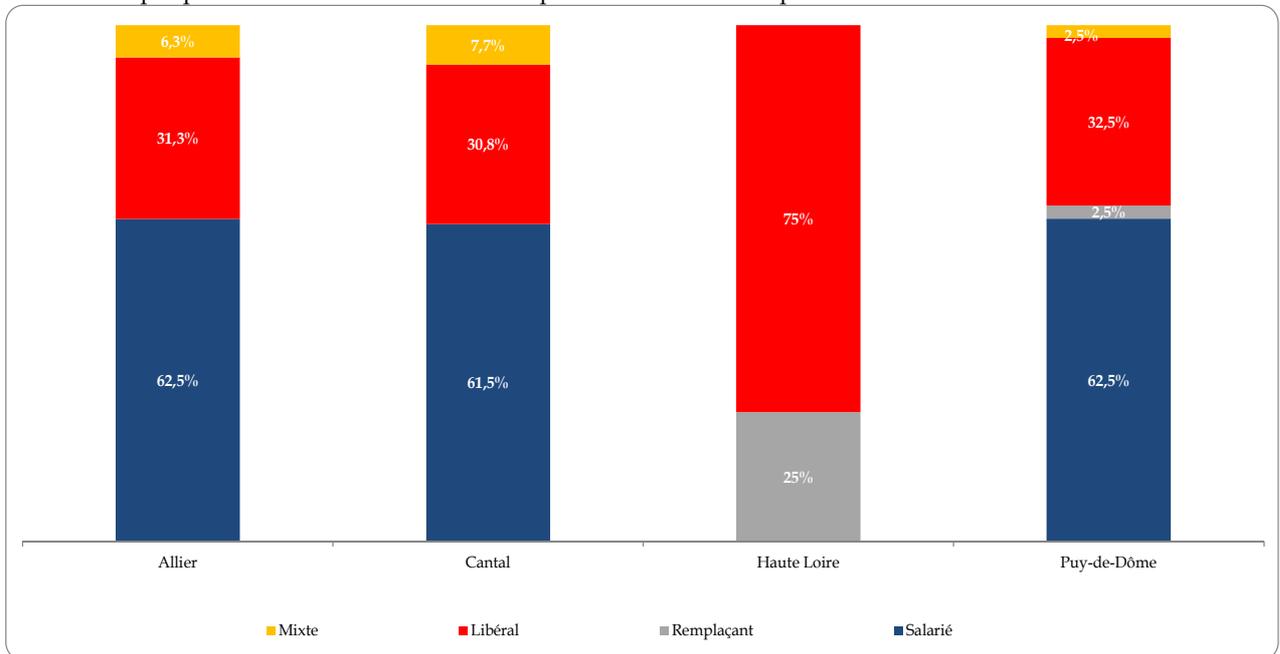
## Cinq ans plus tard...

Parmi les 113 nouveaux inscrits au cours de l'année 2009, 7 médecins ne sont plus inscrits au tableau de l'Ordre et 31 médecins ont quitté la région Auvergne.

Graphique n°20 : Modes d'exercice 5 ans plus tard - région Auvergne



Graphique n°21 : Modes d'exercice 5 ans plus tard à l'échelle départementale





## 📍 Région Auvergne

📊 Tableau n°9 : Modes d'exercice par spécialité, cinq ans après la première inscription

Qualification	Salarié	Mixte	Libéral	Remplaçants
Anesthésie-réanimation	80%	0%	20,0%	0%
Cardiologie et maladies vasculaires	100%	0%	0%	0%
Chirurgie générale	0%	0%	100%	0%
Chirurgie maxillo-faciale	0%	0%	100%	0%
Chirurgie orthopédique et traumatologie	0%	100%	0%	0%
Chirurgie urologique	0%	0%	100%	0%
Endocrinologie et métabolisme	100%	0%	0%	0%
Gériatrie	100%	0%	0%	0%
Gynécologie-obstétrique	75%	0%	25%	0%
Médecine du travail	100%	0%	0%	0%
Médecine générale	44,4%	5,6%	44,4%	5,6%
Médecine interne	100%	0%	0%	0%
Néphrologie	100%	0%	0%	0%
Oncologie médicale	50%	0%	50%	0%
Pédiatrie	100%	0%	0%	0%
Psychiatrie	83,3%	0%	16,7%	0%
Radiodiagnostic et imagerie médicale	50%	0%	50%	0%
Rhumatologie	50%	0%	50%	0%
Santé publique et médecine sociale	100%	0%	0%	0%



### 📍 Département de l'Allier

📊 Tableau n°10 : Modes d'exercice par spécialité, cinq ans après la première inscription

Qualification	Salarié	Mixte	Libéral	Remplaçants
Chirurgie orthopédique et traumatologie	0%	100%	0%	0%
Médecine générale	55,6%	0%	44,4%	0%
Médecine interne	100%	0%	0%	0%
Pédiatrie	100%	0%	0%	0%
Psychiatrie	100%	0%	0%	0%
Radiodiagnostic et imagerie médicale	0%	0%	100%	0%
Santé publique et médecine sociale	100%	0%	0%	0%

### 📍 Département du Cantal

📊 Tableau n°11 : Modes d'exercice par spécialité, cinq ans après la première inscription

Qualification	Salarié	Mixte	Libéral	Remplaçants
Anesthésie-réanimation	0%	0%	100%	0%
Chirurgie urologique	0%	0%	100%	0%
Gériatrie	100%	0%	0%	0%
Médecine générale	75,0%	12,5%	12,5%	0%
Oncologie médicale	0%	0%	100%	0%
Psychiatrie	100%	0%	0,0%	0%

### 📍 Département de la Haute-Loire

📊 Tableau n°12 : Modes d'exercice par spécialité, cinq ans après la première inscription

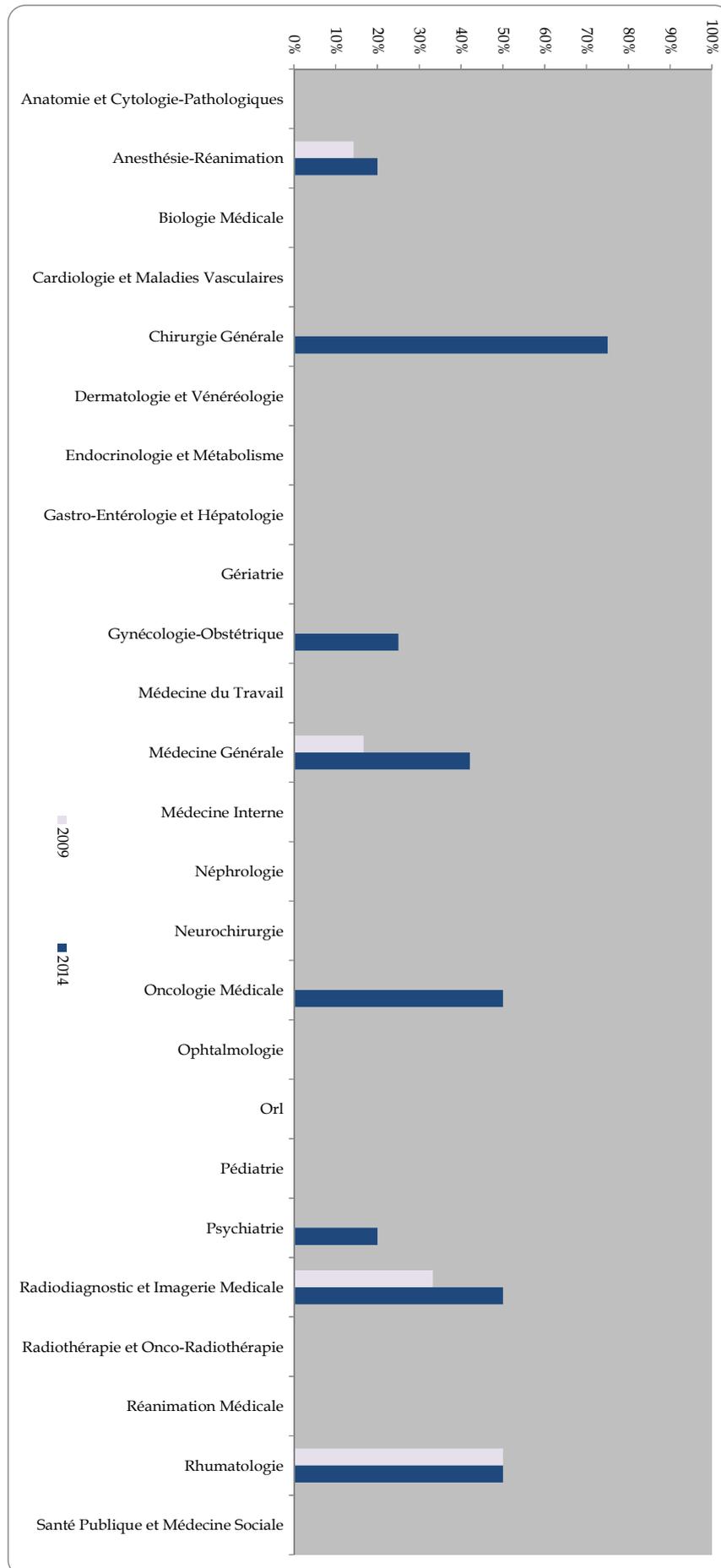
Qualification	Salarié	Mixte	Libéral	Remplaçants
Médecine générale	0%	0%	75%	25%

### 📍 Département du Puy-de-Dôme

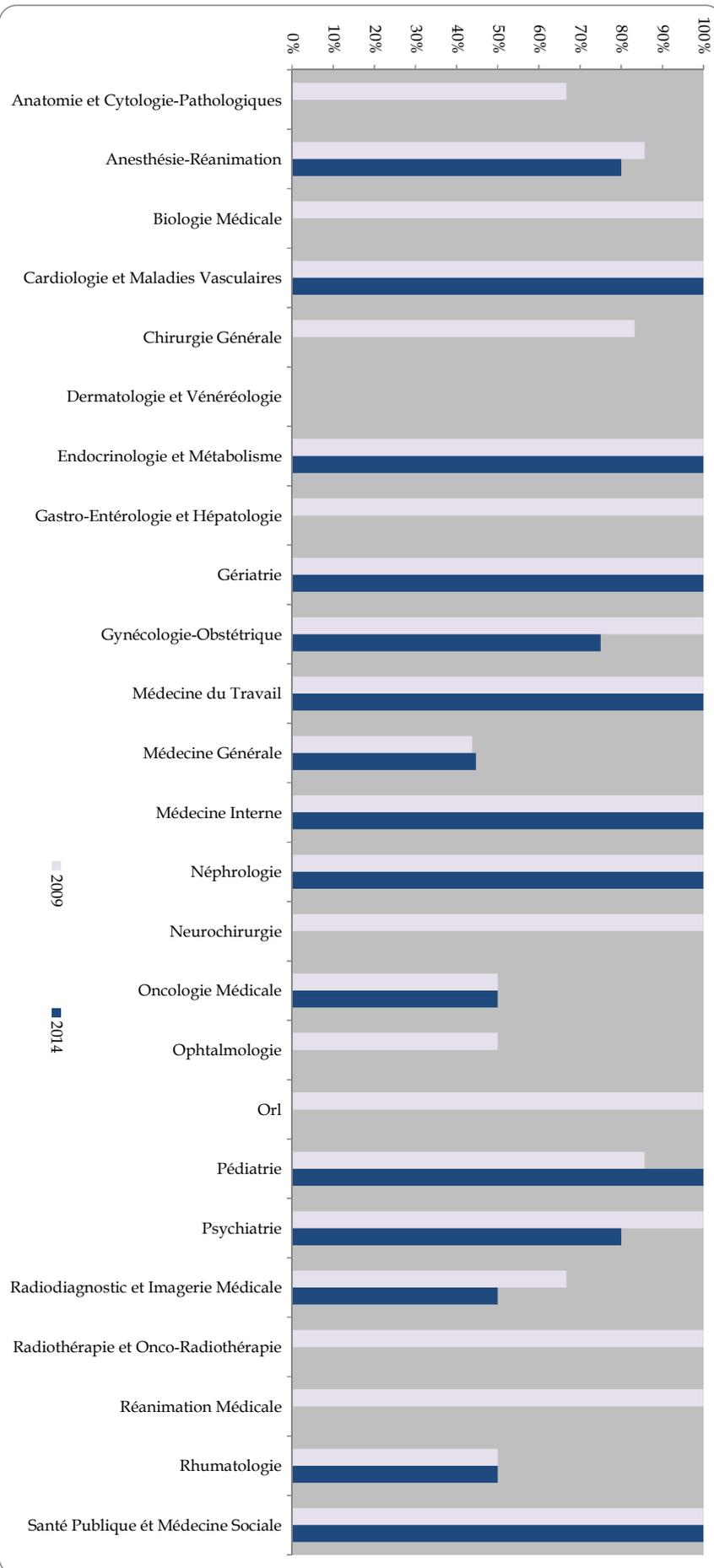
📊 Tableau n°13 : Modes d'exercice par spécialité, cinq ans après la première inscription

Qualification	Salarié	Mixte	Libéral	Remplaçants
Anesthésie-réanimation	100%	0%	0%	0%
Cardiologie et maladies vasculaires	100%	0%	0%	0%
Chirurgie générale	0%	0%	100%	0%
Chirurgie maxillo-faciale	0%	0%	100%	0%
Endocrinologie et métabolisme	100%	0%	0%	0%
Gynécologie-obstétrique	75%	0%	25%	0%
Médecine du travail	100%	0%	0%	0%
Médecine générale	33,3%	6,7%	53,3%	6,7%
Néphrologie	100%	0%	0%	0%
Oncologie médicale	100%	0%	0%	0%
Pédiatrie	100%	0%	0%	0%
Psychiatrie	66,7%	0%	33,3%	0%
Radiodiagnostic et imagerie médicale	100%	0%	0%	0%
Rhumatologie	50%	0%	50%	0%

Graphique n°24 : L'évolution de l'exercice libéral cinq ans plus tard



Graphique n°25 : L'évolution de l'exercice salarié cinq ans plus tard





# V - LES SOINS DE PREMIER RECOURS - MÉDECINE GÉNÉRALE

## V.1 - Définition

Selon l'article L.4130.1 de la loi HPST, les missions du médecin généraliste de premier recours sont notamment les suivantes :

«1°Contribuer à l'offre de soins ambulatoire, en assurant pour ses patients la prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement et le suivi des maladies ainsi que l'éducation pour la santé. Cette mission peut s'exercer dans les établissements de santé ou médico-sociaux ;

«2°Orienter ses patients, selon leurs besoins, dans le système de soins et le secteur médico-social ;

«3°S'assurer de la coordination des soins nécessaire à ses patients ;

«4°Veiller à l'application individualisée des protocoles et recommandations pour les affections nécessitant des soins prolongés et contribuer au suivi des maladies chroniques, en coopération avec les autres professionnels qui participent à la prise en charge du patient ;

«5°S'assurer de la synthèse des informations transmises par les différents professionnels de santé ;

«6°Contribuer aux actions de prévention et de dépistage ;

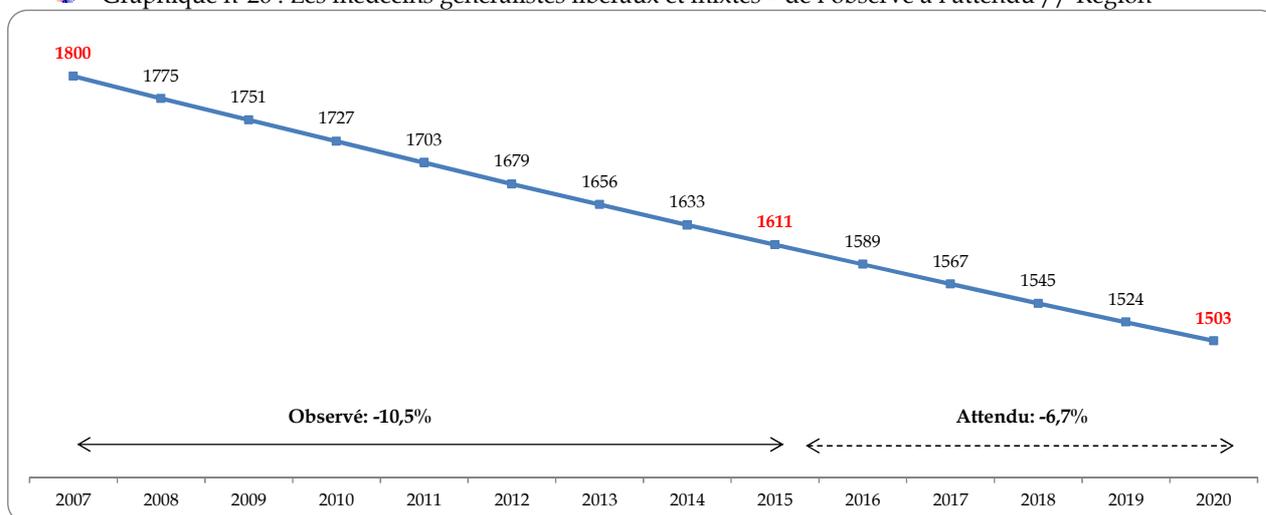
«7°Participer à la mission de service public de permanence des soins dans les conditions fixées à l'article L. 6314-1 ;

«8°Contribuer à l'accueil et à la formation des stagiaires de deuxième et troisième cycles d'études médicales. »

## V.2 - Les médecins généralistes libéraux et mixtes en activité régulière

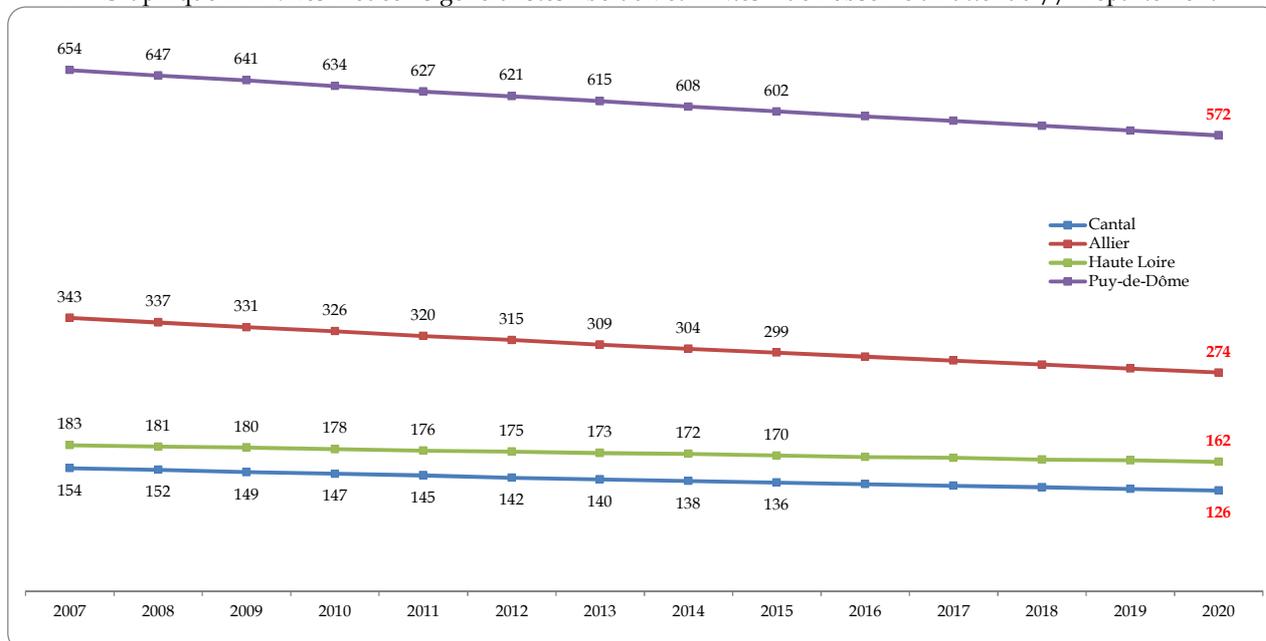
Actuellement, les 87 bassins de vie de la région Auvergne recensent 1 611 médecins généralistes libéraux et mixtes ; soit une baisse des effectifs de 10,5% ces huit dernières années.

Graphique n°26 : Les médecins généralistes libéraux et mixtes - de l'observé à l'attendu // Région



La baisse des effectifs des médecins généralistes en activité régulière concerne les quatre départements de la région Auvergne.

Graphique n°27 : Les médecins généralistes libéraux et mixtes - de l'observé à l'attendu // Département

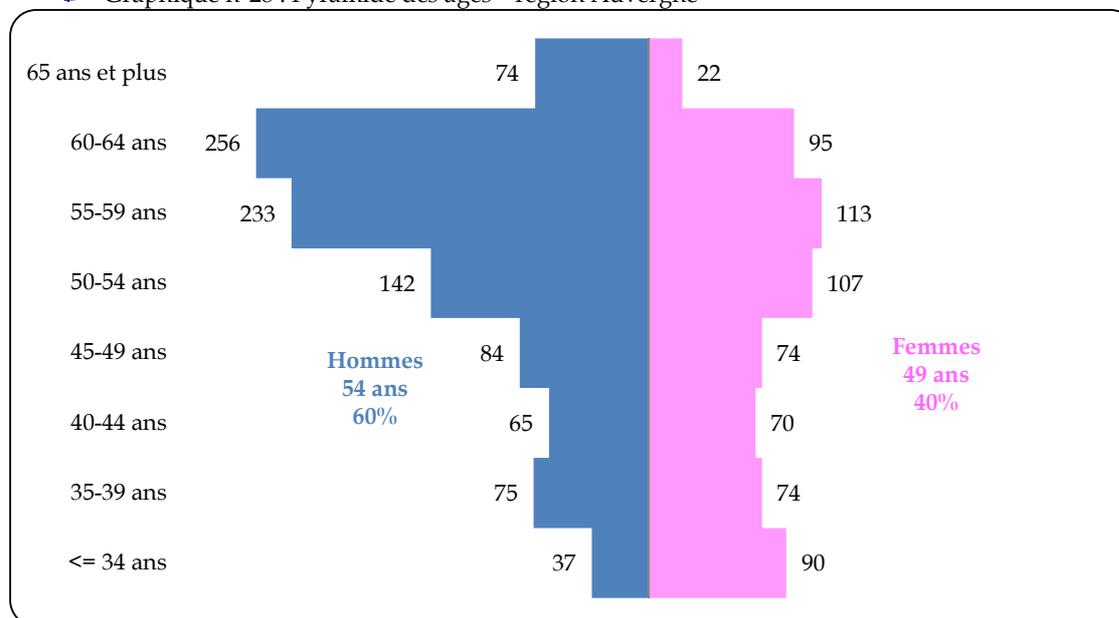


\* : Hors région 104 médecins

## V.2.1 - L'âge

Âgés en moyenne de 52 ans, les hommes représentent 60% des 1 611 médecins généralistes libéraux et mixtes de la région Auvergne.

Graphique n°28 : Pyramide des âges - région Auvergne



28% des médecins généralistes libéraux et mixtes sont âgés de 60 ans et 17% sont âgés de moins de 40 ans.

Parmi les jeunes générations de moins de 40 ans, les femmes représentent 59% des effectifs.

Tableau n°8 : Profil démographique des médecins généralistes libéraux et mixtes à l'échelle départementale - situation en 2015

Département	Moyenne d'âge	>= 60 ans	< 40 ans	Proportion d'exercice individuel
Allier	53,5	29,4%	13,4%	48,8%
Cantal	51,4	23,5%	17,6%	35,3%
Haute Loire	52,6	27,1%	15,9%	57,1%
Puy-de-Dôme	51	21,3%	19,4%	46,3%

## V.2.2 – L'approche territoriale à l'échelle des bassins de vie

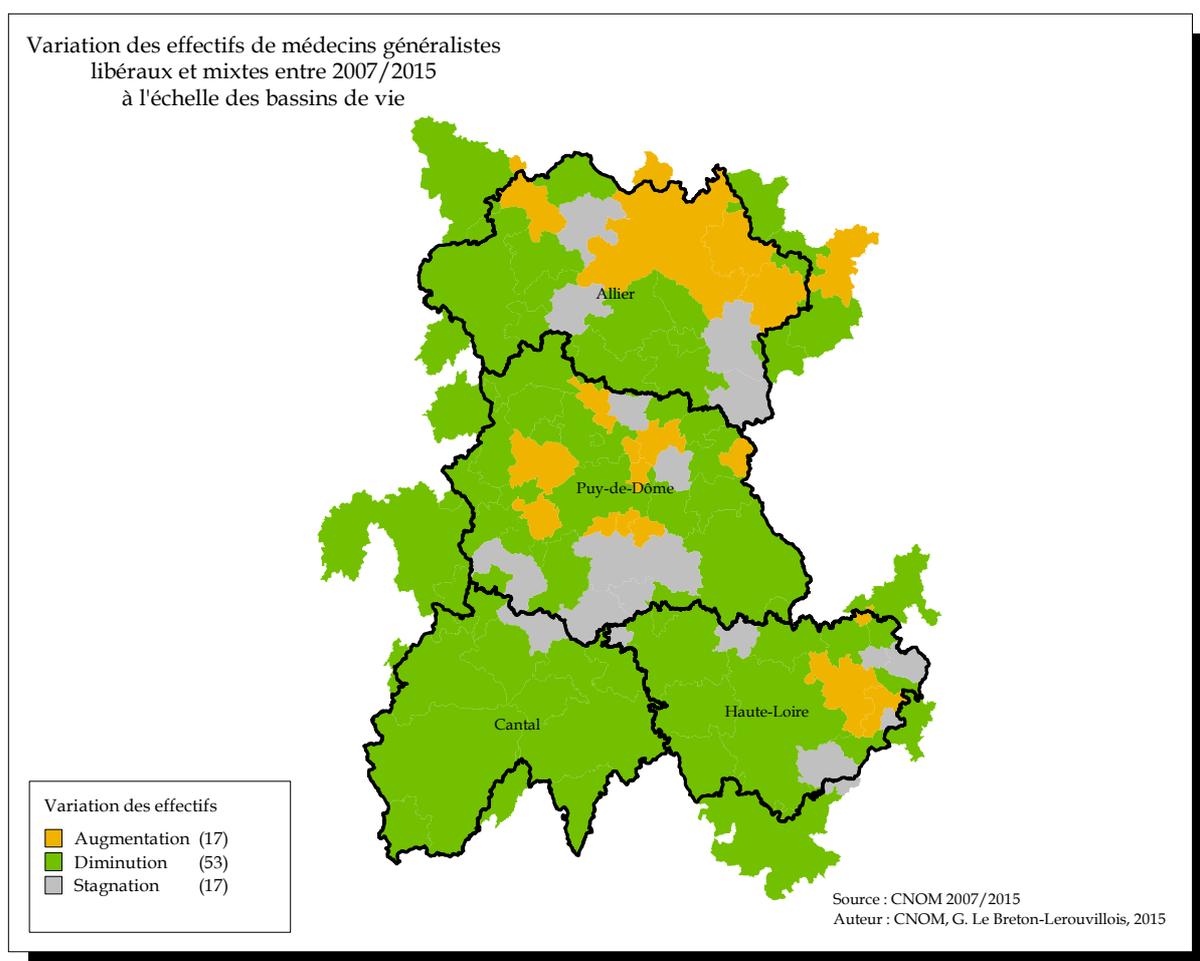
### A – Les effectifs

Les 87 bassins de vie sont composés en moyenne de 19 médecins généralistes libéraux et mixtes.

Sur la période 2007/2015, 53 bassins de vie ont enregistré une baisse des effectifs des médecins généralistes libéraux et mixtes. Le bassin de vie de Lurcy-Lévis enregistre la plus forte baisse des effectifs (-60%). Le bassin de la vie de Châtelguyon se positionne au second rang des plus fortes baisses d'effectifs (-50%) et le bassin de vie de Craponne-sur-Arzon se place en troisième position (-43%).

17 bassins de vie maintiennent leurs effectifs tandis que 17 enregistrent une augmentation pouvant aller de 33,3% (Rochefort-Montagne et La Monnerie-le-Montel) à 3% (Moulins).

Carte n°1 : Variation des effectifs de médecins généralistes libéraux et mixtes à l'échelle des bassins de vie

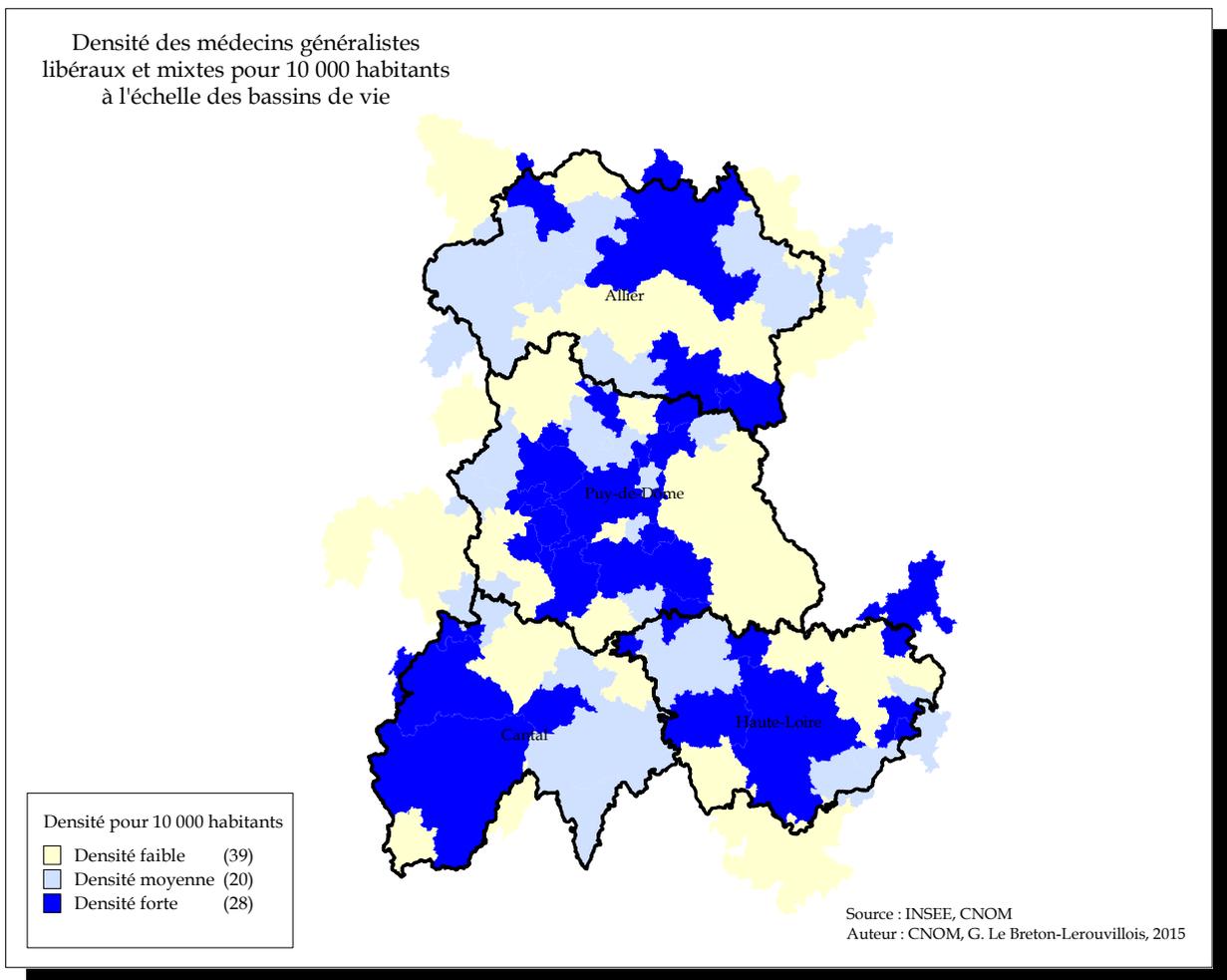


## B - La densité

Un bassin de vie compte en moyenne 8,1 médecins généralistes libéraux et mixtes pour 10 000 habitants.

45% des bassins de vie de la région Auvergne sont caractérisés par une densité faible.

- ✚ Carte n°2 : Densité des médecins généralistes libéraux et mixtes pour 10 000 habitants - à l'échelle des bassins de vie



## C - Les autres professionnels de santé

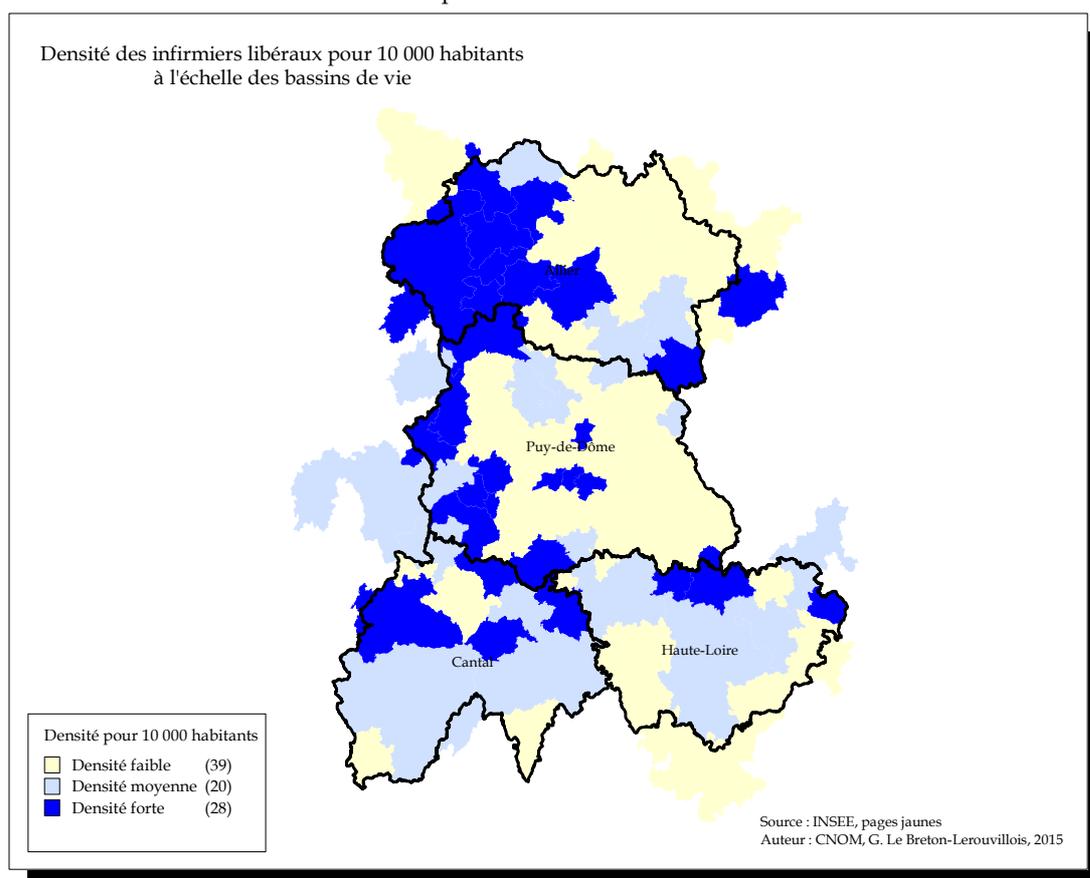
Dans le cadre des échanges avec les représentants des jeunes à la Commission Jeunes Médecins au Conseil national de l'Ordre des médecins, ces derniers ont exprimé leurs souhaits de pouvoir connaître la composition territoriale de l'offre de soins telle que la répartition des infirmiers et des pharmacies. Il nous a paru pertinent de décrire, cette année, la présence des médecins généralistes libéraux et mixte corrélée avec la présence des deux autres professionnels de santé.

### Les infirmiers libéraux

Selon les données issues des pages jaunes, les bassins de vie de la région Auvergne comptent en moyenne 21 infirmiers libéraux.

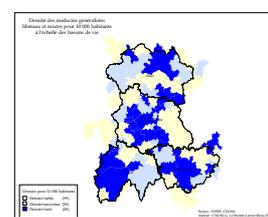
La densité moyenne est de 10,4 infirmiers pour 10 000 habitants. Avec une densité de 3,4 infirmiers pour 10 000 habitants, le bassin de vie d'Aigueperse recense la plus faible densité.

Carte n°3 : Densité des infirmiers libéraux pour 10 000 habitants à l'échelle des bassins de vie



### À titre indicatif :

Carte de densité des Médecins généralistes pour 10 000 habitants à l'échelle des bassins de vie (cf. carte n°2)

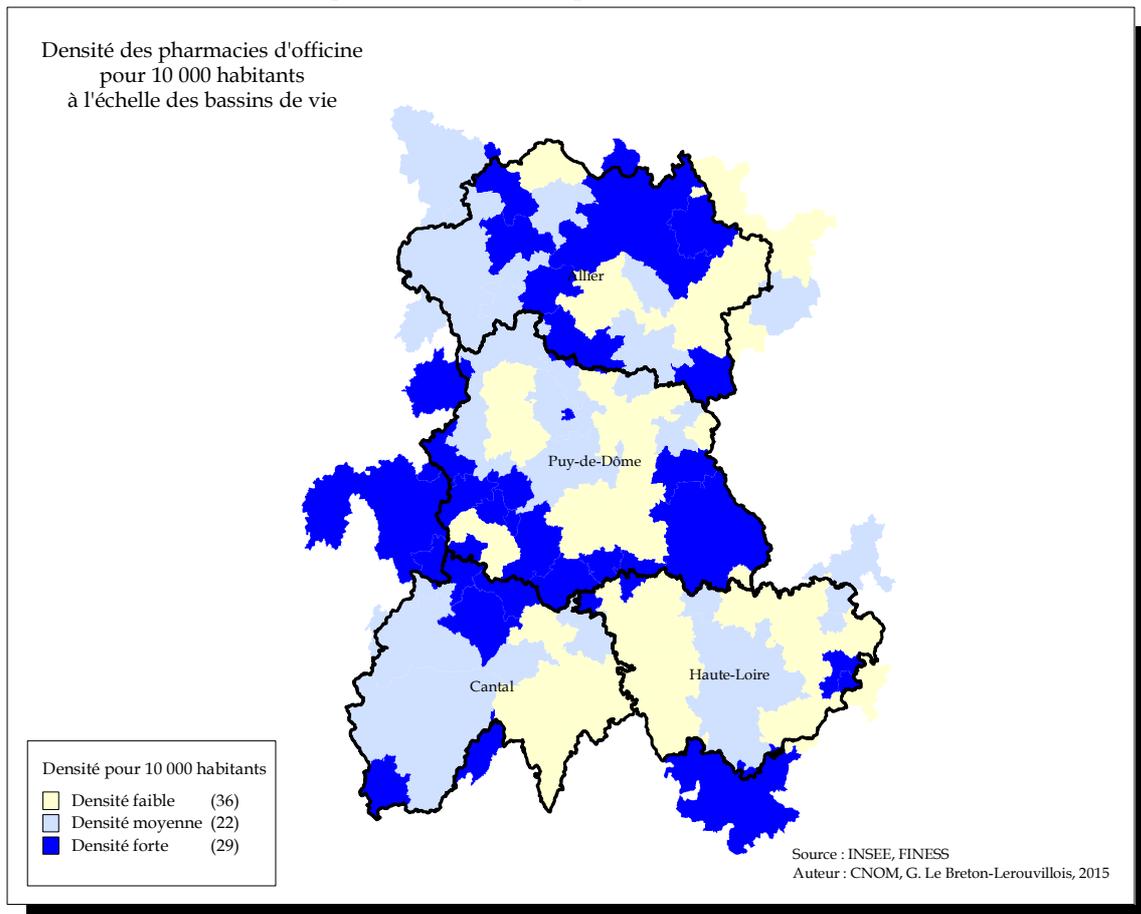


## Les pharmacies d'officine

Selon les données issues du fichier FINISS, les bassins de vie de la région Auvergne comptent en moyenne 19 pharmacies d'officine.

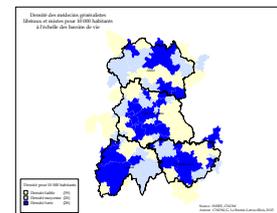
La densité moyenne est de 5,4 pharmacies pour 10 000 habitants. Avec une densité de 0,8 pharmacie d'officine pour 10 000 habitants, le bassin de vie de Lezoux recense la plus faible densité.

Carte n°4 : Densité des pharmacies d'officine pour 10 000 habitants à l'échelle des bassins de vie



### À titre indicatif :

Carte de densité des Médecins généralistes pour 10 000 habitants à l'échelle des bassins de vie (cf. carte n°2)



## D - Typologie des bassins de vie

### Méthodologie de classification ascendante hiérarchique

La classification ascendante hiérarchique (CAH) est une méthode de **classification automatique** utilisée en **analyse des données**. Son but est de répartir ces individus dans un certain nombre de classes. Dans le cadre de notre analyse, nous avons privilégié les variables de densités et de variations des effectifs afin de déterminer des groupes d'individus qui peuvent être répartis de la manière suivante selon les bassins de vie de la région :

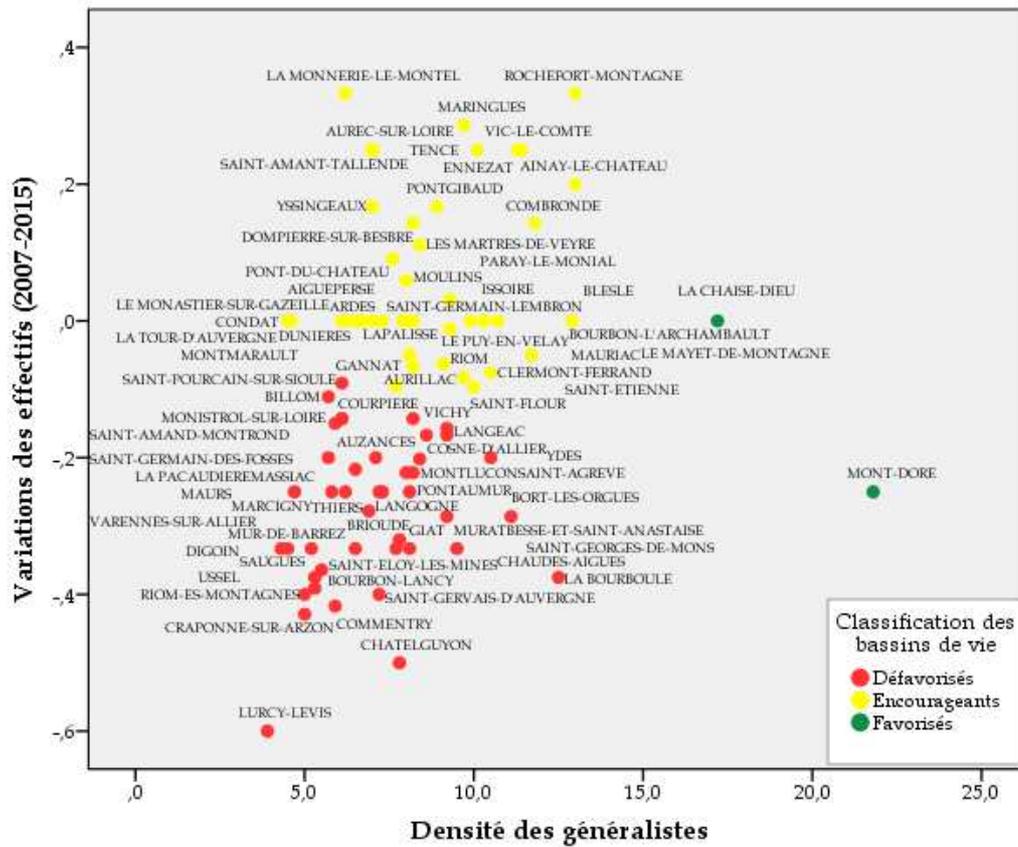
- Très favorisés : Densités et Variations des effectifs sont supérieures à la moyenne régionale
- Favorisés : Densités et Variations des effectifs sont égales ou légèrement supérieures à la moyenne régionale
- Encourageants : Une des deux variables est égale ou supérieure à la moyenne régionale et une des deux variables est inférieure à la moyenne régionale
- Défavorisés : Densités et variations sont inférieures à la moyenne régionale
- Très défavorisés : Densités et variations sont très inférieures à la moyenne régionale.

Cette tentative de classification, purement théorique et statistique n'a pas pour ambition de se substituer à l'identification des zones fragiles des ARS comme le prévoit l'article L.1434-7 du code de la santé publique qui dispose que « **les zones de mise en œuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des professionnels de santé, des maisons de santé, des pôles de santé et des centres de santé sont déterminées par l'Agence régionale de santé dans le schéma régional d'organisation des soins - volet ambulatoire (SROS ambulatoire), selon des dispositions prévues par arrêté des ministres chargés de la santé et de la sécurité sociale** ».

La classification territoriale des médecins généralistes à l'échelle des bassins de vie que nous proposons est un outil théorique qui pourrait guider les conseils départementaux, en étroite collaboration avec les ARS, à élaborer un zonage territorial de l'accessibilité aux soins de premiers recours.

Les tableaux de bord accompagnent la classification ainsi de prendre en compte l'ensemble des variables sanitaires, médico-sociales et économiques de la région.

Graphique n°29 : Classification des bassins de vie selon les densités et les variations des effectifs des médecins généralistes libéraux/mixtes



Carte n°5 : Typologie des bassins de vie de la région Auvergne

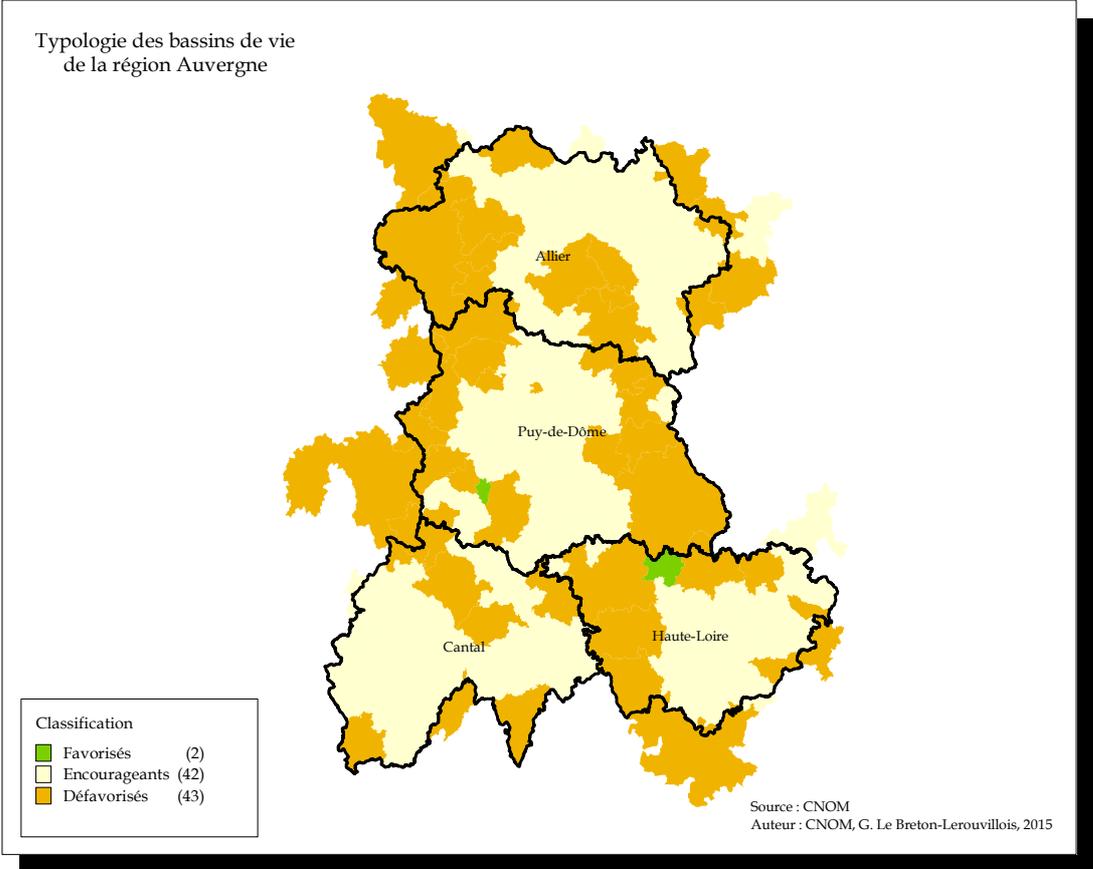


Tableau n°9 : Tableau de bord des bassins de vie de la région Auvergne

	Défavorisés	Encourageants	Favorisés	Région Auvergne
<b>Variables médicales</b>				
Densité généralistes	7,0	8,7	19,5	8,8
Variations 2007-2015	-27,9%	6,5%	-12,5%	-9,6%
% de médecins généralistes de plus de 60 ans	29,1%	25,1%	16,7%	23,3%
% de médecins généralistes moins de 40 ans	10,9%	24,1%	33,4%	17,1%
Taux de féminisation	37,1%	39,4%	33,4%	40,0%
Taux d'exercice individuel	56,3%	49,4%	50,0%	47,6%
<b>Densité autres professions de santé (pour 10 000 habitants)</b>				
Infirmiers	9,6	11,0	15,9	9,5
Pharmacies	5,6	5,0	10,1	5,0
Kinésithérapeutes	7,3	8,2	6,5	8,6
<b>Variables sociodémographiques *</b>				
% population des retraités	32,4%	28,4%	34,8%	27,6%
% population âgée de 75 ans et plus	13,9%	11,6%	16,3%	11,2%
% chômeurs	38,1%	34,1%	40,1%	32,9%
% ouvriers/employés	29,6%	30,1%	28,4%	29,9%
Variation population 2007-2015	2,2%	4,4%	-2,1%	3,9%

\*: Sources INSEE 2010



## VI - LES SPÉCIALITÉS EN ACCÈS DIRECT

La loi du 9 août 2004 portant réforme de l'Assurance Maladie a mis en place le dispositif du médecin traitant entré en vigueur le 1er janvier 2005.

Ce dispositif consiste à demander à tous les assurés âgés de plus de 16 ans de choisir un médecin comme médecin traitant, qui sera chargé de coordonner son parcours dans le système de soins.

Les spécialités de :

- gynécologie médicale et obstétrique,
- gynécologie médicale,
- ophtalmologie,
- pédiatrie,
- psychiatrie,
- neuropsychiatrie et
- stomatologie<sup>6</sup>

restent accessibles en accès direct.

---

<sup>6</sup> Compte tenu du caractère très spécifique des spécialités de neuropsychiatrie et de stomatologie et de la demande de soins, nous n'analyserons pas dans ce document l'approche démographique à l'échelle des bassins de vie de ces deux spécialités, eu égard aux faibles effectifs.

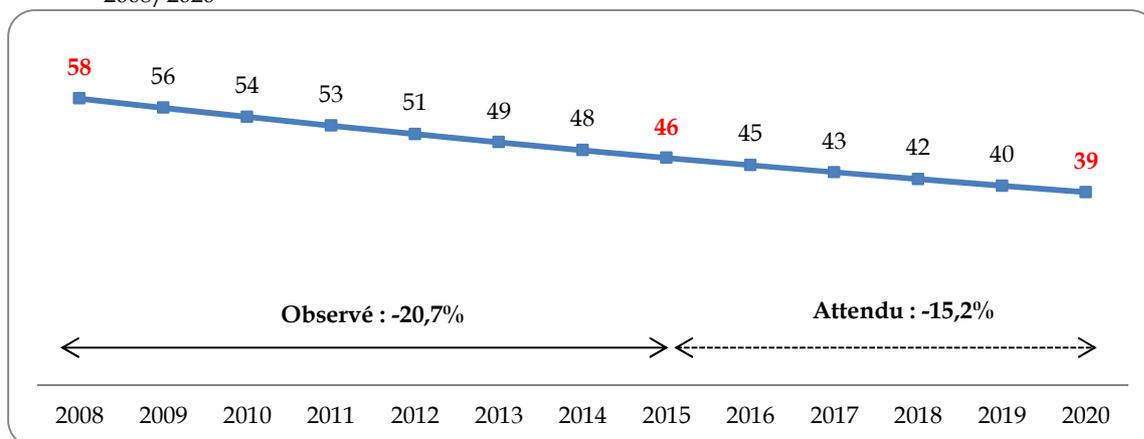
## VI.1 - Les gynécologues médicaux

La spécialité de gynécologie médicale comprend les spécialistes en gynécologie médicale et obstétrique et les spécialistes en gynécologie médicale.

Au cours de l'année 2015, les bassins de vie de la région Auvergne recensent 46 gynécologues médicaux inscrits aux tableaux des Ordres départementaux en activité régulière avec un mode d'exercice libéral ou mixte.

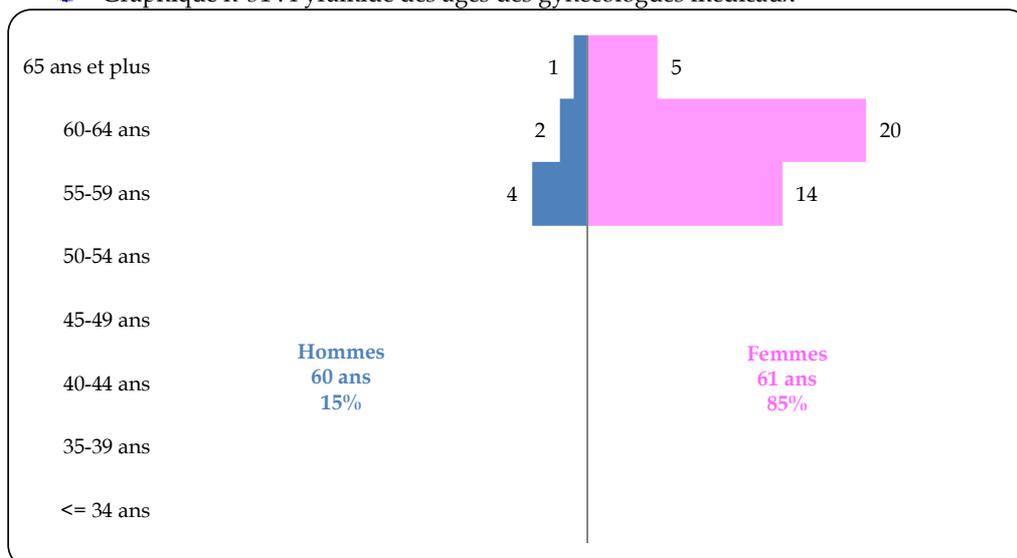
Sur la période 2008-2015, les effectifs ont diminué de 20,7%. Cette tendance va se confirmer sur la période 2015-2020 (-15,2%).

Graphique n°30 : Effectifs des gynécologues médicaux en mode d'exercice libéral/mixte sur la période 2008/2020

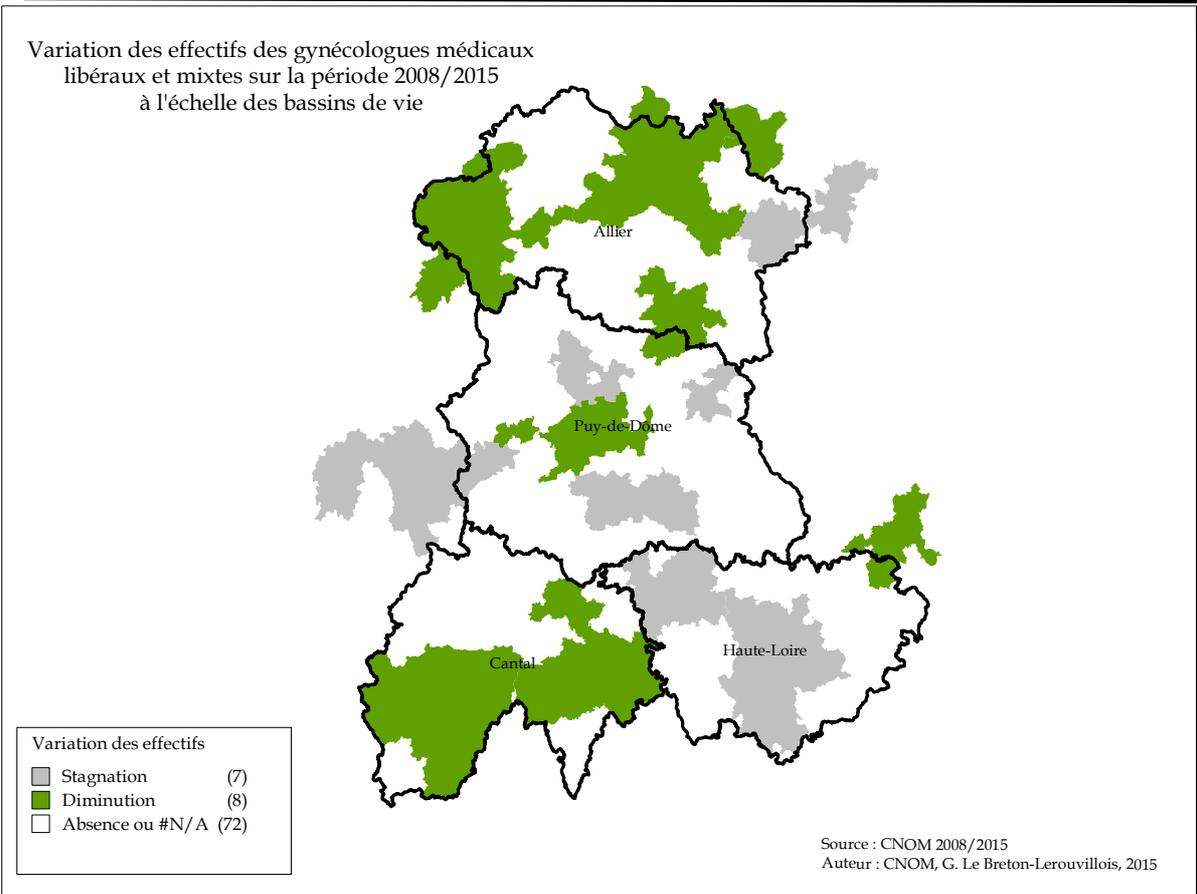
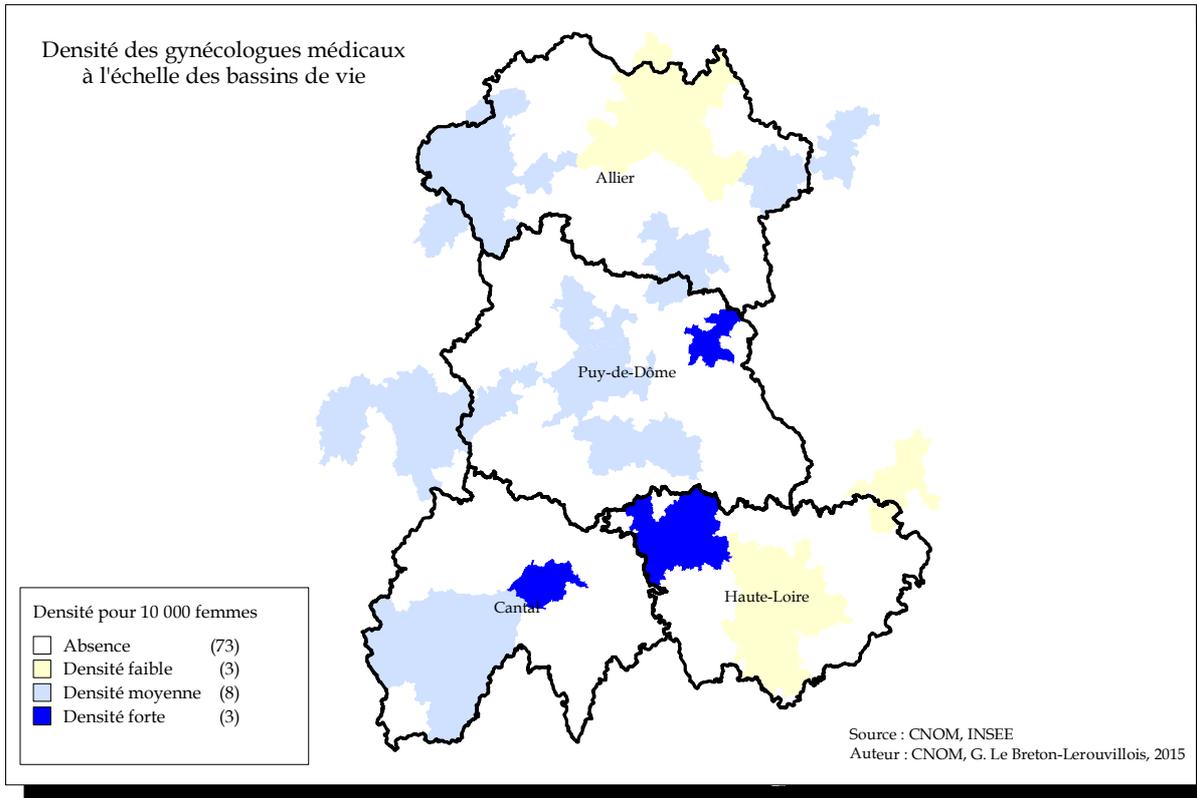


Âgés en moyenne de 61 ans, les gynécologues médicaux sont majoritairement représentés par les femmes (85%).

Graphique n°31 : Pyramide des âges des gynécologues médicaux



Carte n°6 : Densité et variation des effectifs des médecins spécialistes en gynécologie médicale à l'échelle des bassins de vie

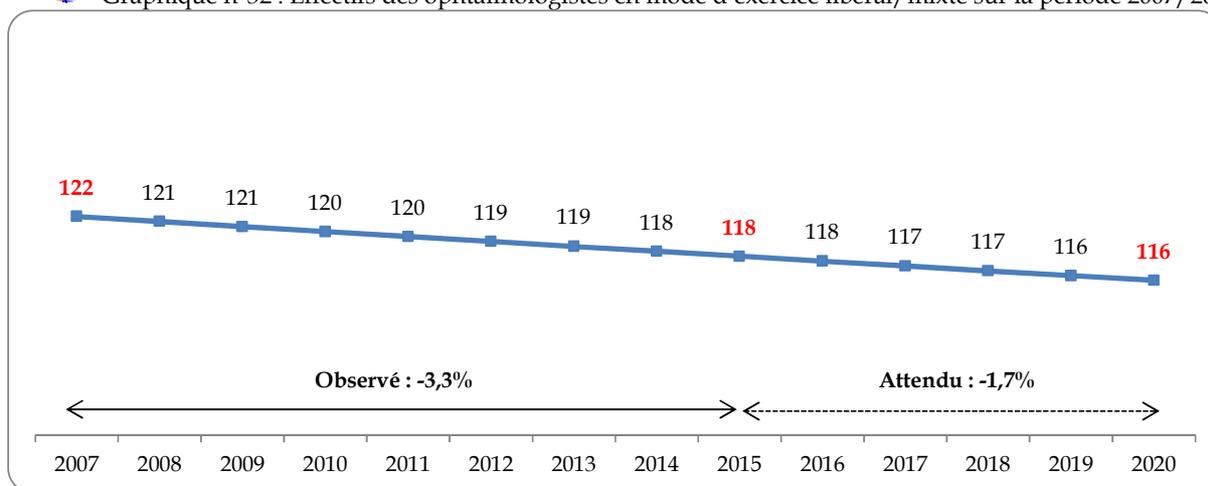


## VI.2 - Les ophtalmologistes

Au cours de l'année 2015, les bassins de vie de la région Auvergne recensent 118 ophtalmologistes inscrits aux tableaux des Ordres départementaux en activité régulière avec un mode d'exercice libéral ou mixte.

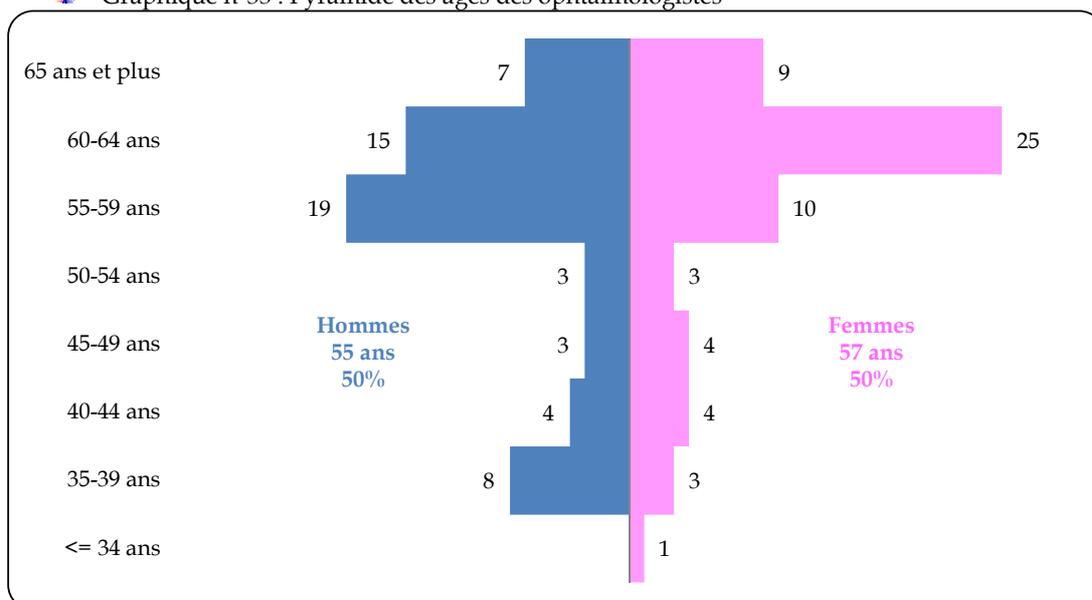
Sur la période 2007-2015, les effectifs ont diminué de 3,3%. Cette tendance va se confirmer sur la période 2015-2020 (-1,7%).

📊 Graphique n°32 : Effectifs des ophtalmologistes en mode d'exercice libéral/mixte sur la période 2007/2020

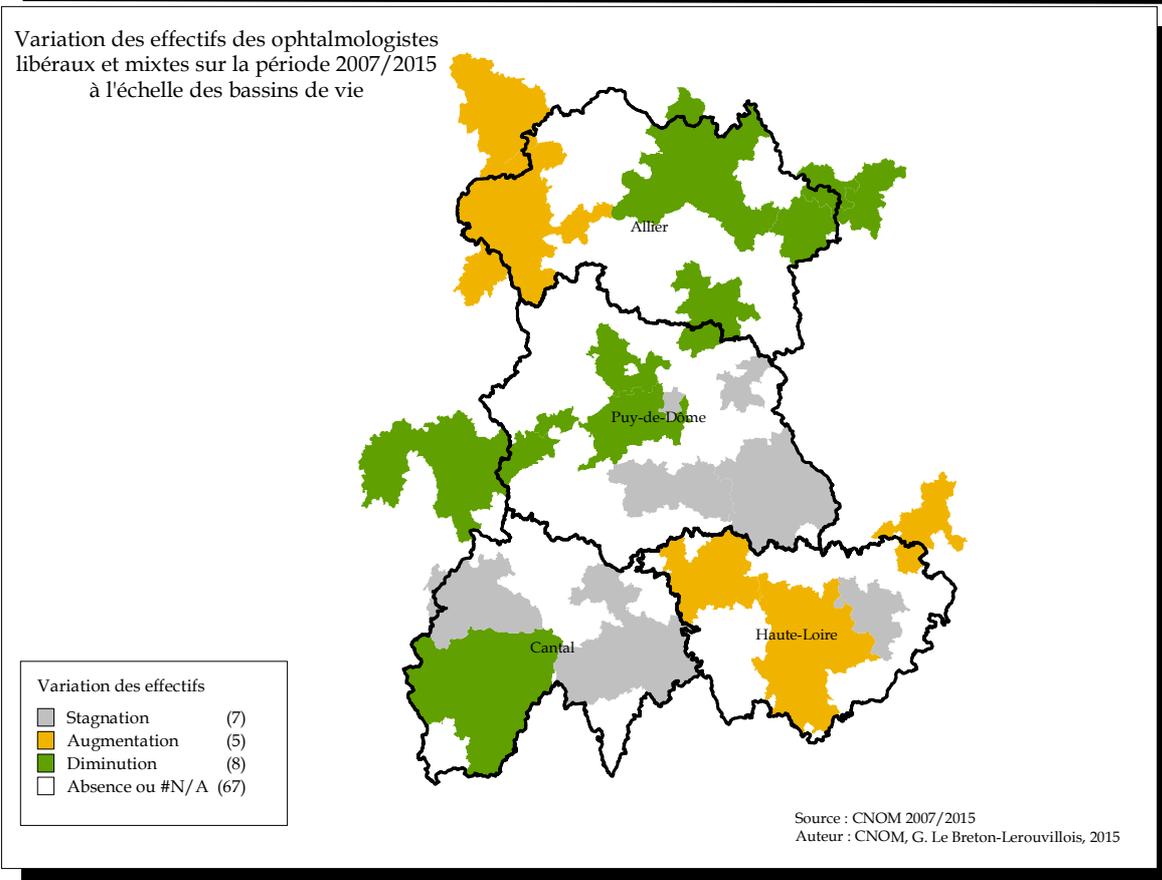
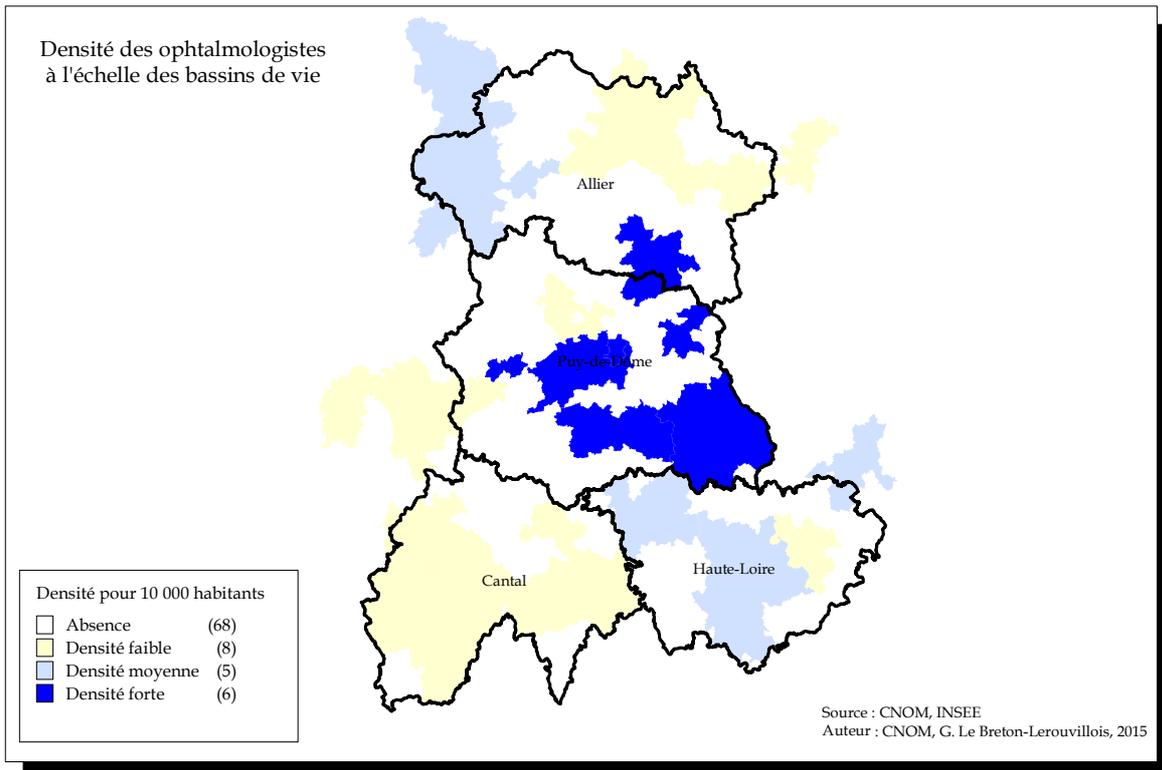


Âgés en moyenne de 56 ans, les ophtalmologistes libéraux et mixtes sont représentés à 50% par des hommes et à 50% par des femmes.

📊 Graphique n°33 : Pyramide des âges des ophtalmologistes



Carte n°6 : Densité et variation des effectifs des médecins spécialistes en ophtalmologie à l'échelle des bassins de vie

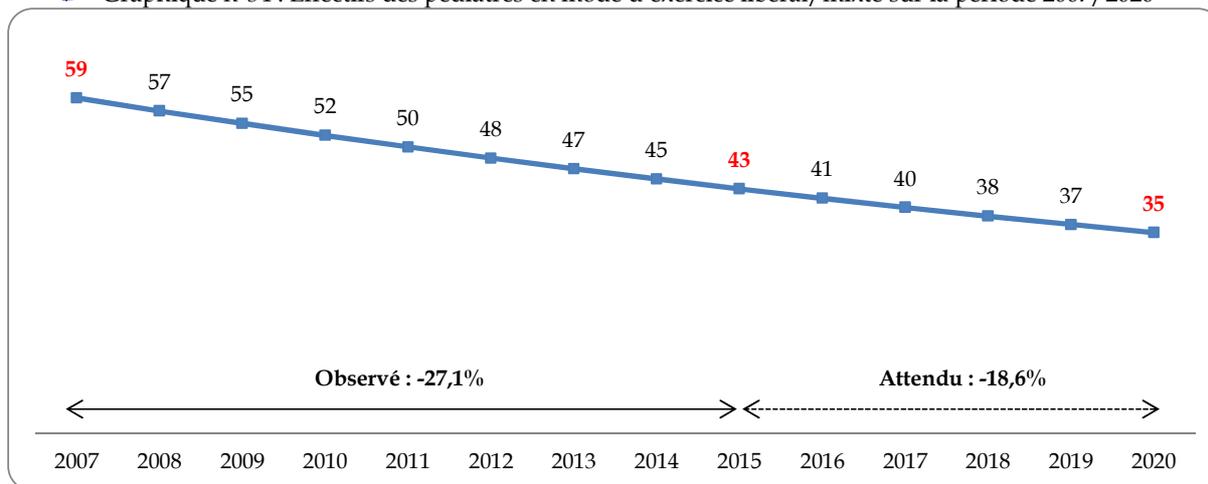


## VI.3 – Les pédiatres

Au cours de l'année 2015, les bassins de vie de la région Auvergne recensent 43 pédiatres inscrits aux tableaux des Ordres départementaux en activité régulière avec un mode d'exercice libéral ou mixte.

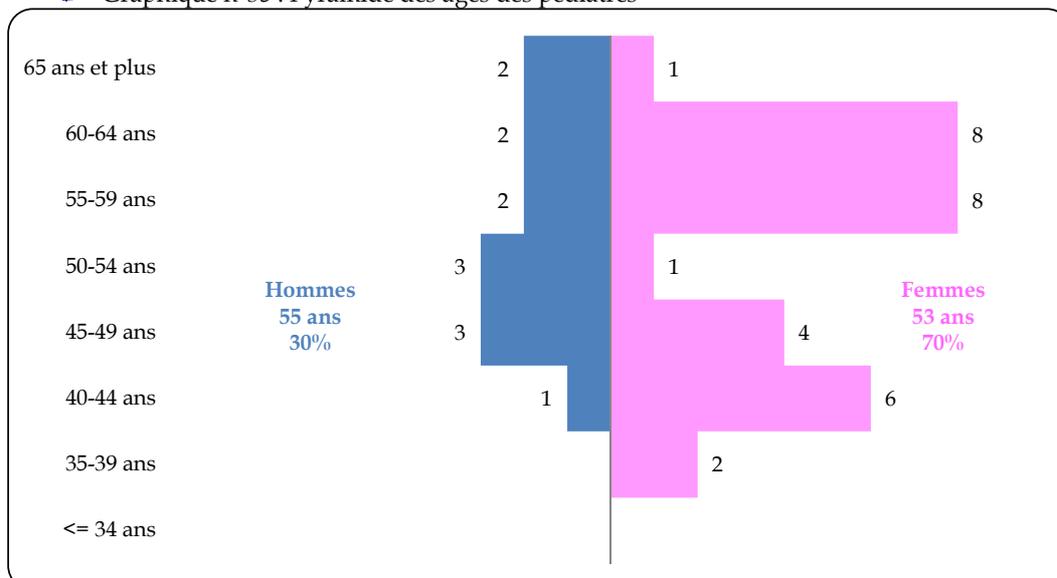
Sur la période 2007-2015, les effectifs ont diminué de 27,1%. Cette tendance va se confirmer sur la période 2015-2020 (-18,6%).

Graphique n°34 : Effectifs des pédiatres en mode d'exercice libéral/mixte sur la période 2007/2020

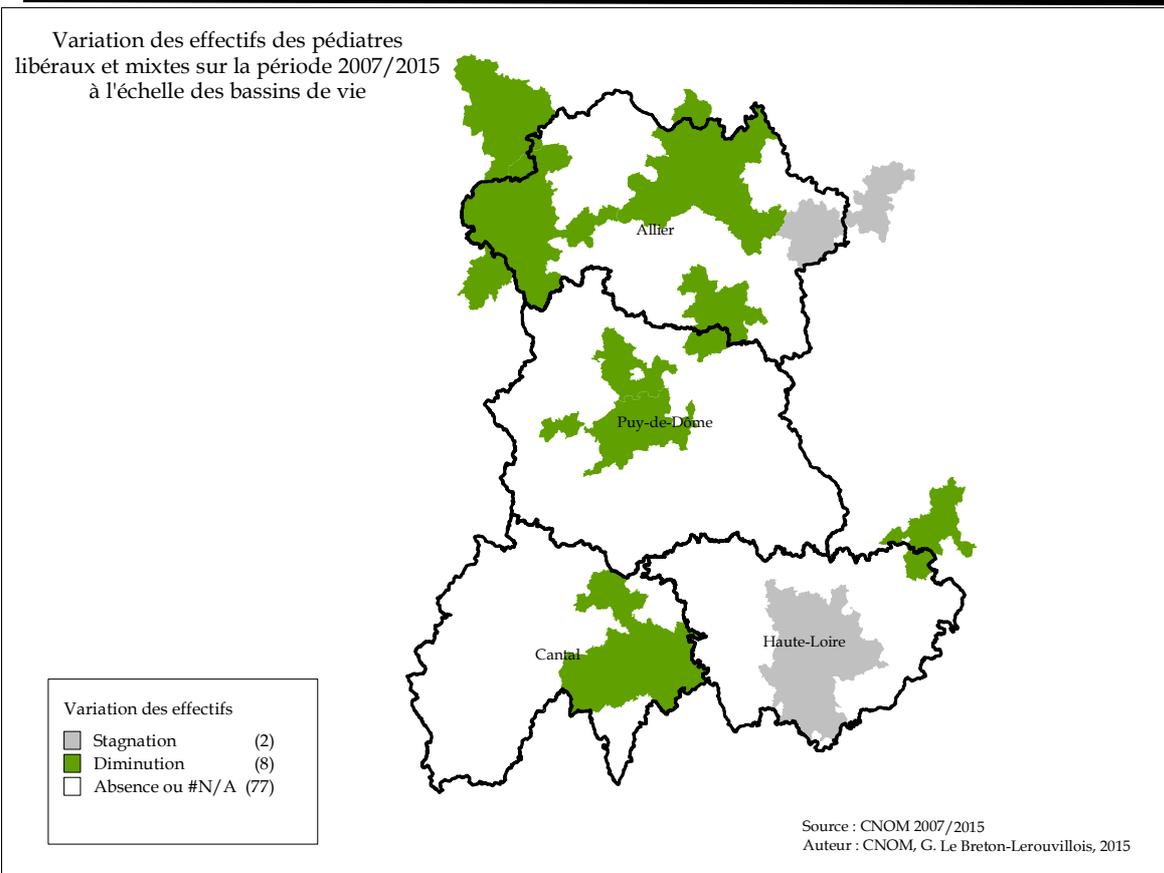
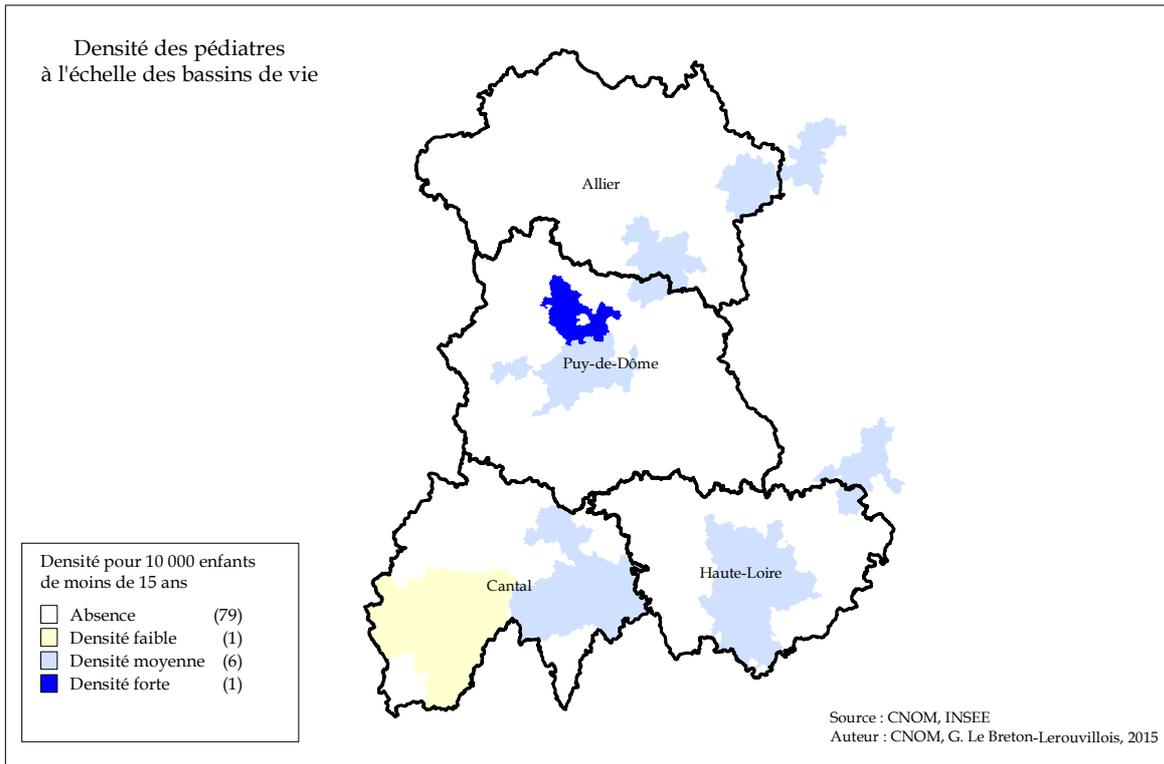


Âgés en moyenne de 53 ans, les pédiatres libéraux et mixtes sont représentés à 30% par les hommes et à 70% par les femmes.

Graphique n°35 : Pyramide des âges des pédiatres



Carte n°7 : Densité et variation des effectifs des médecins spécialistes en pédiatrie à l'échelle des bassins de vie

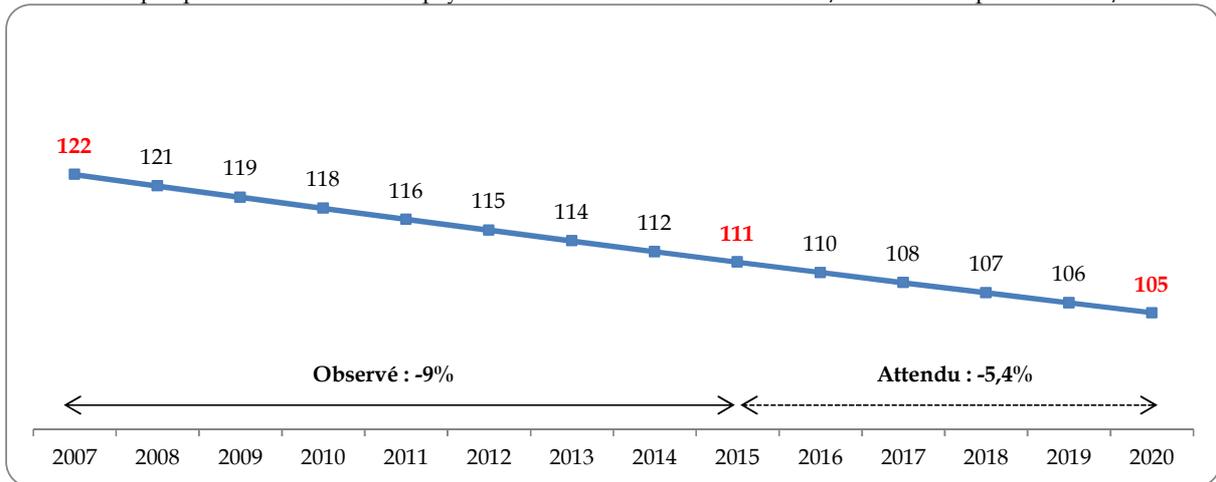


## VI.4 - Les psychiatres

Au cours de l'année 2015, les bassins de vie de la région Auvergne recensent 111 psychiatres inscrits aux tableaux des Ordres départementaux en activité régulière avec un mode d'exercice libéral ou mixte.

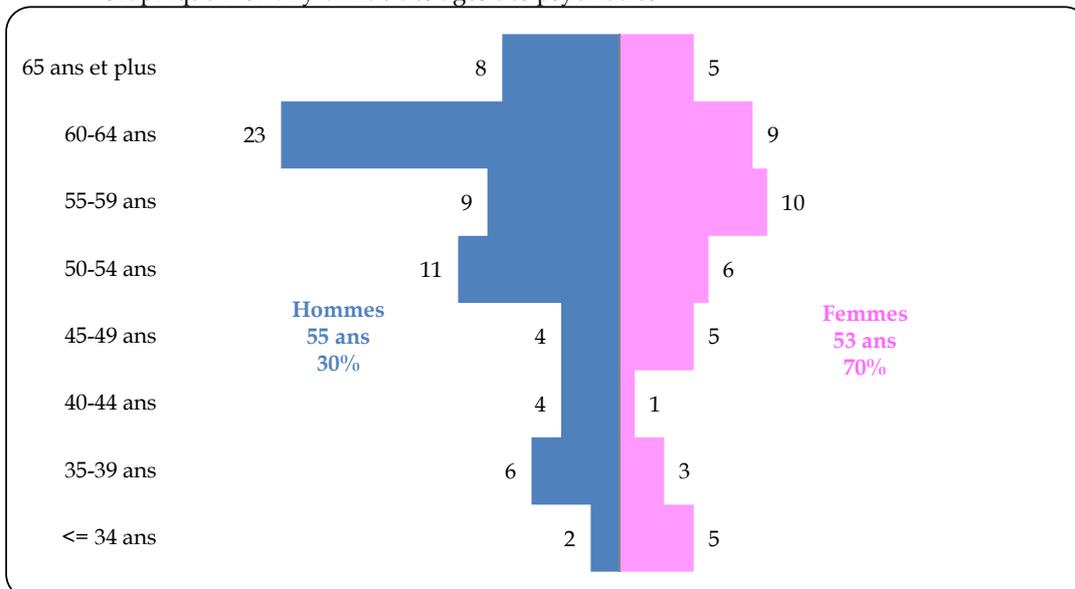
Sur la période 2007-2015, les effectifs ont diminué de 9%. Cette tendance va se confirmer sur la période 2015-2020 (-5,4%)

Graphique n°36 : Effectifs des psychiatres en mode d'exercice libéral/mixte sur la période 2007/2018



Âgés en moyenne de 54 ans, les psychiatres libéraux et mixtes sont représentés par des hommes (60%).

Graphique n°37 : Pyramide des âges des psychiatres



Carte n°8 : Densité et variation des effectifs des médecins spécialistes en psychiatrie à l'échelle des bassins de vie

